

**OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE-MER
(O.R.S.T.O.M.)**

**Section de Démographie
Document de travail n° 15**

**DYNAMIQUE DE POPULATION EN ÉCONOMIE DE PLANTATION
LE PLATEAU DE DAYES
(Sud-Ouest TOGO)**

Structures et mouvements de population

**A. QUESNEL
P. VIMARD**

mai 1982

.....

« La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les «copies
« ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective» et,
« d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, «toute représen-
« tation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit
« ou ayants cause, est illicite» (alinéa 1er de l'article 40).

« Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon
« sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal.»

DYNAMIQUE DE POPULATION EN ECONOMIE DE PLANTATION
LE PLATEAU DE DAYES
(SUD-OUEST TOGO)

Structures et mouvements de population

AVANT-PROPOS

Le texte qui suit s'appuie sur les résultats d'une enquête renouvelée menée en 1976 dans le cadre des recherches du Centre ORSTOM de LOME, avec le concours du personnel du centre.

L'enquête fut réalisée sous la tutelle du Ministère de la Jeunesse, des Sports, de la Culture et de la Recherche Scientifique de la République Togolaise avec l'aide de la Direction de la Statistique qui nous a permis l'utilisation du recensement général de 1970 comme base de nos enquêtes.

Que tous ceux qui ont aidé et participé à ce travail reçoivent ici l'expression de nos remerciements ; ceux-ci s'adressent tout particulièrement à Jacques VAUGELADE, de l'ORSTOM, pour les suggestions et critiques fructueuses qu'il a bien voulu apporter à la première version de ce texte.

R E S U M E

L'analyse des données collectées, en 1976, lors d'une enquête renouvelée (OS/ER) sur le plateau de Dayes (Sud-Ouest du Togo) permet de saisir les caractères majeurs de dynamiques de populations en économie de plantation, au plan de l'évolution des principales structures socio-démographiques comme à celui des mouvements démographiques essentiels.

Durant la période observée (1970-1976), les structures de la population se caractérisent par le contraste entre une grande stabilité de la répartition ethnique avec près de 25 % d'allochtones, principalement kabyle, et l'importante transformation des conditions d'intégration des jeunes dans une société de plus en plus insérée dans les circuits de l'économie marchande ; la scolarisation s'accroît, le recul de l'âge d'entrée dans la vie active se conjugue avec le désengagement croissant des activités agricoles, l'âge au premier mariage est retardé tandis que l'instabilité matrimoniale se développe et atteint les jeunes générations. Les facteurs mêmes de la reproduction sociale se trouvent ainsi modifiés.

De la forte croissance naturelle (3,1 % par an), qui résulte de la baisse remarquable de la mortalité, et du déficit migratoire (2,9 % annuel), qui traduit et symbolise le dépérissement économique de la région, il résulte une faible croissance globale : 0,2 % par an.

Ainsi, dans les années 1970, le plateau de Dayes n'est-il plus une zone d'accueil pour les populations venues du Nord du Togo comme au temps du développement des plantations, mais plutôt une région d'émigration. Région confrontée à de multiples contradictions, au sein des rapports sociaux de production, amplifiées par les termes de la dynamique démographique : en 1976 c'est l'ensemble de la reproduction sociale qui est en jeu.

Mot-clé : Afrique de l'Ouest, Togo, économie de plantation, démographie, dynamique démographique, mouvement naturel, migration, structures de population, observation suivie, enquête renouvelée.

PRESENTATION DE L'ETUDE

Le plateau de Dayes, situé au Sud-Ouest du Togo, avait en 1976 une population d'environ 30 000 habitants, répartie dans quatre cantons ; l'étude démographique d'une région dont la population représente un pourcentage si faible de la population totale du Togo, elle-même dépassant 2 millions d'habitants, semble à priori d'un intérêt limité.

Plusieurs éléments militent pourtant en sa faveur :

a) Le premier élément est l'importance économique de ce plateau qui fait partie de la première région exportatrice de produits agricoles du Togo, grâce aux plantations de café et de cacao (1). Les produits de ces cultures, qui après avoir été les principaux supports économiques du Togo durant les années qui ont précédé la nationalisation et le développement de la production du phosphate, constituent encore les deuxième et troisième produits d'exportation. Ils ont ainsi permis un développement économique plus rapide que dans le reste du pays, le plateau de Dayes se trouvant lui-même être la zone la plus avancée de cet ensemble.

b) Le deuxième élément est lié au fait que cette région offre, par son histoire récente, une représentation relativement claire de l'évolution et de l'articulation des structures démographiques et économiques d'une économie de plantation. Elle permet de saisir le développement d'une dynamique de population et son influence sur le système socio-économique où elle a pris naissance. Elle ouvre donc un champ peu exploré par les démographes qui pourtant est essentiel à la compréhension et à la maîtrise de l'évolution de toute population.

(1) Région elle-même appelée "région des Plateaux" de par les quatre plateaux qui en composent la majeure part, et qui sont du sud au nord : Dayes, Akposso, Akebou, Adélé.

c) Enfin l'existence de conditions climatiques et sanitaires favorables à un bas niveau de mortalité fonde l'intérêt d'études plus spécifiques portant sur les liaisons de la mortalité dans l'enfance et de la fécondité.

La problématique de cette étude dépasse, comme nous le verrons, le domaine habituel du démographe. Dans ce document seront rapidement décrits le cadre géographique et l'histoire économique dans lesquels elle s'inscrit, ainsi que les instruments d'enquête qui ont été développés pour y répondre. Ce premier document se propose essentiellement de définir les structures démographiques de la région et leur évolution durant ces dernières années ; leur analyse comme "résultat combiné" (1) d'une dynamique démographique et d'un mode de production fera l'objet de documents ultérieurs.

(1) Selon l'expression de M. GODELIER.

I. LE PLATEAU DE DAYES : CARACTERES GEOGRAPHIQUES ET DONNEES ECONOMIQUES DU PEUPEMENT.

I.1.- Caractères géographiques

Le plateau de Dayes est situé dans le sud-ouest de la région des Plateaux, (voir figure n° 1). Il a une superficie d'environ 450 km² et une altitude moyenne de 800 mètres, excepté deux vallées (Ikpa et Ahlon) situées au nord-ouest et au sud-ouest qui ont une altitude de 250 mètres. Le plateau est limité au nord par les vallées de l'Amou et du Menou, au sud par les vallées du Nobui et de la Tsanou, à l'est par la falaise qui longe la route Palimé-Atakpamé, et à l'ouest par la frontière avec le Ghana.

L'altitude élevée a pour conséquence une forte pluviométrie : 1500 mm en moyenne annuelle qui sont assez bien répartis dans l'année avec toutefois un maximum de juin à septembre. Le maximum du mois le plus chaud et le minimum du mois le plus froid s'écartent peu l'un de l'autre : M = 27°, m = 17°.

La base du plateau est constituée par un socle granito-gneissique très ancien datant du pré-cambrien. Les sols, assez riches, sont appauvris par l'érosion due à la déforestation et aux feux de brousse.

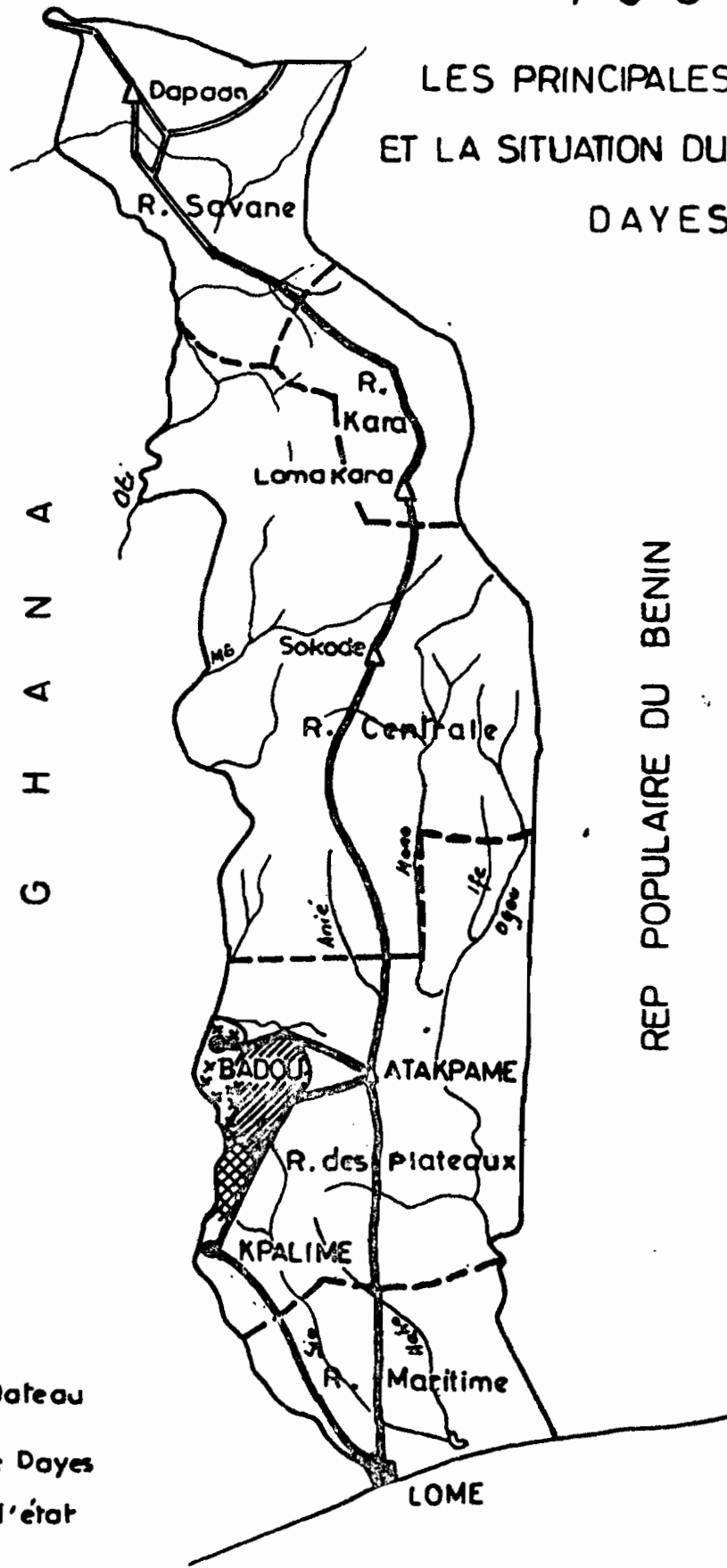
La végétation est caractérisée par la présence de forêts galeries de long des rivières, ailleurs il reste des traces d'anciennes forêts mais la plus grande partie du plateau est recouverte d'une savane plus ou moins arborée aux herbes hautes.

I.2.- Données économiques du peuplement

a) Région exclusivement agricole le plateau de Dayes doit sa richesse au développement des cultures de rente. L'implantation de ces dernières, non seulement sur le plateau, mais aussi en Gold Coast (actuel Ghana) et au Litimé (ouest du Togo), a contribué largement à l'histoire du peuplement du plateau de Dayes.









T O G O

LES PRINCIPALES REGIONS
ET LA SITUATION DU PLATEAU DE
DAYES



G
H
A
N
A

REP POPULAIRE DU BENIN

-  Lifimé
-  Akposso plateau
-  Plateau de Dayes
-  Capitale d'état
-  Chef lieu de région
-  Ville principale de la région des plateaux
-  Route bitumée
-  Limite des régions administratives

échelle 1/2,500,000

b) Cette région, aux vallées encaissées et difficilement accessibles, fut adoptée comme refuge au XVIIIe siècle par les populations qui fuyaient l'oppression du Roi de Nuatja. A cette époque, quatre villages furent créés : Aglamadomé, Kakpa, Ykpa, Bogo Ahlon.

Les communautés villageoises composées au départ d'un ou deux lignages, vivaient en économie basée sur l'agriculture de subsistance : les cultures vivrières (principalement le riz de montagne) étaient pratiquées sur les terres défrichées à proximité du village, la chasse, elle, sur les territoires plus éloignés et vierges. Cette agriculture a délimité dans un premier temps le territoire des communautés. Mais avec l'accroissement démographique, les querelles et les scissions de lignage, chacun des quatre villages a essaimé en direction de ses territoires de chasse. Si ces quatre villages, chefs lieux de canton depuis la colonisation, circonscrivent un espace lignager, il résulte aujourd'hui une imbrication géographique des différentes populations.

c) Les premiers mouvements de population vont s'inscrire dans l'histoire de l'implantation de l'économie cacaoyère en Gold Coast. Au début du siècle et jusqu'en 1914, les jeunes vont s'expatrier pour fuir les pressions administratives de la colonisation allemande et s'employer pour des durées assez longues dans les plantations cacaoyères. Par l'intermédiaire de ces jeunes, qui entretiennent de nouveaux rapports de production avec les planteurs de la Gold Coast, la population du plateau de Dayes va sortir des circuits d'échanges traditionnels pour entrer dans les réseaux de l'économie marchande.

d) Après la première guerre mondiale et le partage du Togoland en deux protectorats, français et britannique, les populations originaires de Dayes reviennent, elles tentent d'implanter le cacao sur le plateau ; elles en ont appris la technique d'exploitation dont elles apprécient les avantages (pérennité des plants, entretien et récoltes faciles). Mais les conditions climatiques se prêtant mal, elles s'installent alors au Litimé où la terre est abondante et propice à la culture du cacao. Contre le numéraire accumulé en quelques

campagnes en Gold Coast, elles acquièrent la terre instituant du même coup la valeur marchande de celle-ci.

Dès lors le Litimé se présente comme le complément du plateau de Dayes, au premier sont dévolues les cultures de cacao, au second les cultures vivrières. Les lignages se partagent entre deux résidences, la navette de la main d'oeuvre s'effectuant de l'une à l'autre suivant les cycles agricoles. Toutefois, de 1925 à 1950, la culture du cacao requérant le maximum de main d'oeuvre, beaucoup de jeunes s'installent au Litimé. Quand les plantations vieillissent et sont moins productives ils reviennent s'installer à Dayes définitivement, ils s'absentent cependant deux ou trois fois par an pour s'occuper de leurs plantations cacaoyères. Par ce système de bipolarisation économique les lignages qui possèdent des plantations au Litimé connaissent une grande période de prospérité. Ils seront les premiers à résister à l'implantation du café à Dayes.

e) L'implantation du café avait été tentée par les Allemands de 1910 à 1914 lors de la conquête intérieure du Togo. Mais ces plantations étatiques, autoritairement créées, n'eurent aucune diffusion auprès de la population ; elles sombrèrent rapidement après la première guerre mondiale, d'autant plus facilement que la variété de café planté était fragile. Le colonisateur français pour des raisons politiques d'abord (faire du protectorat le phare de la colonisation française) puis économiques (l'effort de guerre) va imposer la création de plantations individuelles. La première tâche fut d'enrayer l'émigration vers la Gold Coast, en développant les cultures de rente dans la région des Plateaux : de grands moyens furent employés, comme la création d'une infrastructure routière, la diffusion et l'encadrement technique, mais surtout le déplacement des populations du nord vers le sud.

f) Après la deuxième guerre mondiale l'implantation du café sur le plateau de Dayes est faite. Elle place directement ce dernier dans une économie de traite : les originaires se réinstallent au village d'où ils gèrent les plantations de cacao qu'ils possèdent en Gold Coast ou au Litimé, et ainsi se récréent avec le café les formes

d'exploitations (1) connues en Gold Coast.

L'implantation, puis le développement, de l'économie de plantation de 1945 à 1950 vont modifier les rapports de production qui existaient alors dans les communautés villageoises, mais aussi les rapports à la terre. L'économie de plantation dans sa phase de développement place les autochtones dans un processus de rupture avec leurs moyens de production ; la volonté d'accroître les surfaces exploitées au moment où ils se séparent de leur main d'oeuvre familiale (scolarisation des enfants) amène les planteurs à céder leurs terres aux populations du nord. Celles-ci, qui venaient autrefois le temps d'une campagne, s'installent maintenant pour des périodes très longues, et créent par là un pôle de production directement lié au village d'origine.

L'espace de production de Dayes se trouve considérablement élargi, il est le siège de rapports de production divers et complexes. Ils vont évoluer avec le dépérissement de l'économie de plantation.

g) La situation économique de Dayes se dégrade à partir de 1965 avec la chute des cours du café. Ils interviennent à un moment où les plantations vieillissent, et sont abandonnées sans être remplacées. A cela s'ajoutent la baisse des cours du cacao et surtout la difficulté de rapatrier au Togo la production du Ghana. Enfin une stagnation de la production affectent les cultures vivrières par la dégradation de la fertilité des sols, et par la réduction des surfaces exploitées au profit des plantations caféières.

Ainsi l'économie de plantation dans sa dégradation autant que dans sa mise en place et son fonctionnement engendre des mouve-

(1) Principalement le système de Dibi Madibi ; il consiste pour le propriétaire à autoriser l'installation d'un métayer sur une de ses terres en friche ; ce métayer devant en échange créer sur ces terres une nouvelle plantation. Dès le début de la production la récolte est répartie généralement d'après le rapport 1/3 au propriétaire et 2/3 au métayer. Au bout de quelques années la plantation est divisée en deux parties égales. Chaque associé ayant désormais la charge de l'entretien et les bénéfices de la récolte de la moitié qui lui revient. A côté de ce type de mise en valeur coexiste le système des métayers Abusa : ce sont en fait des manoeuvres engagés le plus souvent pour une saison entière, qui entretiennent une plantation déjà faite et reçoivent la moitié ou le tiers de la récolte.

ments variés de population. L'installation de l'économie de plantation a provoqué des mouvements migratoires importants (immigration des populations du nord, émigration des enfants de planteurs vers les villes) mais aussi une croissance du mouvement naturel chez les planteurs autochtones par la baisse de la mortalité infantile ; cette baisse est liée à l'ouverture de la population sur l'économie marchande qui se traduit par le développement des circuits monétaires, de la scolarisation et de l'infrastructure routière, par l'implantation de dispensaires et de dépôts de pharmacie, et par l'affectation de nombreux agents sanitaires et sociaux. Du taux migratoire positif et du taux d'accroissement naturel en hausse a résulté un accroissement considérable de la population. Les conditions démographiques nouvelles placent la région, au moment où l'économie de plantation dépérit, dans une situation de crise qui ne peut manquer de déboucher sur une nouvelle dynamique démographique.

I.3.- Objectifs de l'étude

L'objectif de cette étude est de mesurer le dynamisme démographique du plateau de Dayes, de spécifier sa nature et l'évolution de ses composantes en référence au système de l'économie de plantation.

En ce qui concerne la composante naturelle des mouvements de population il convient d'évaluer précisément les taux de mortalité et notamment de mortalité infantile et juvénile, mais également d'évaluer le niveau de fécondité en mettant en relief l'action que peut avoir une baisse de la mortalité dans l'enfance sur le niveau de la fécondité, et sur les comportements en matière de reproduction.

En ce qui concerne la composante migratoire, s'il s'agit avant tout de mesurer les flux d'immigration et leur évolution dans le temps, il s'agit aussi d'appréhender les réseaux d'échange dans lesquels sont insérés les populations de Dayes, et les modifications intervenant dans ces réseaux.

Enfin la mise en place de l'économie de plantation a transformé les rapports sociaux de production, qui autrefois prévalaient, et créé de nouveaux rapports avec les populations étrangères. Il con-

wient donc de cerner les nouveaux lieux de production et les rapports qui s'y établissent.

Ces deux phénomènes, dynamisme de la population et transformation des rapports de production, étant étroitement liés et réagissant l'un sur l'autre il nous fallait trouver une méthode d'enquête qui nous permette une mesure aussi exacte que possible des mouvements démographiques ainsi que la saisie des transformations économiques et sociales qui affectent la société étudiée. Il était important que les données recueillies autour de ces deux grands thèmes le soient auprès des mêmes individus dans une enquête globale qui saisisse aussi bien les faits démographiques que les faits économiques et sociaux, ceci pour mettre à jour le mieux possible les liaisons entre la démographie et l'organisation socio-économique du plateau de Dayes.

En fonction des objectifs que nous avons assignés à notre étude, la méthode d'enquête qui nous paraissait la meilleure était l'utilisation d'une enquête renouvelée accompagnée de deux enquêtes annexes auprès de sous-échantillons : une enquête migration-situation socio-économique auprès des chefs de ménage, et une enquête fécondité à deux passages complémentaires auprès des femmes de 14 à 59 ans (1).

La méthode de l'enquête renouvelée consiste à étudier le devenir d'une population à partir de la liste nominative des individus issue d'une enquête ancienne (QUESNEL et VAUGELADE, 1975).

Dans le cas du plateau de Dayes le recensement de 1970 a servi d'enquête initiale. Un échantillon de 10 villages sur les 30 qui composent le plateau de Dayes, a fait l'objet de l'enquête renouvelée en 1976.

(1) Les enquêtes sont articulées comme l'indique le schéma synoptique *infra*.

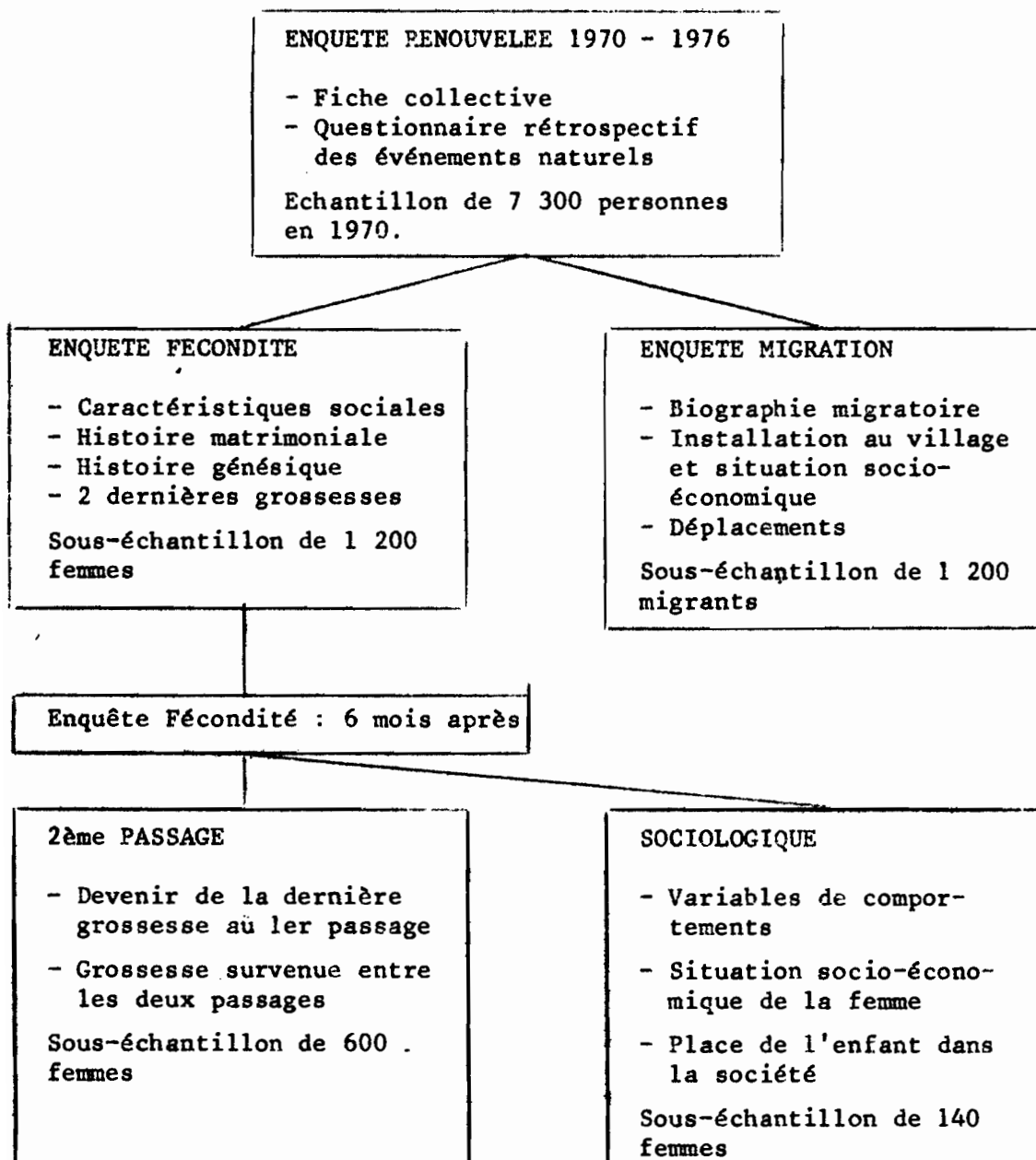
Les problèmes méthodologiques, qu'elles ont soulevés, ont été déjà abordés dans deux précédents rapports (QUESNEL, 1978 - VIMARD, 1978) et seront développés dans un prochain ouvrage.

L'enquête renouvelée a permis d'appréhender :

- 1) le devenir en 1976 des structures de la population de 1970
- 2) Les mouvements de population (naturel et migratoire) durant la période 1970-1976.

Ces deux résultats constituent la partie II et III du présent document.

Schéma synoptique de l'articulation des
enquêtes sur le plateau de Dayes



II. LES STRUCTURES DE LA POPULATION ET LEUR EVOLUTION.

II.1.- La structure par âge et par sexe en 1970 et 1976.

A. Structures par groupes d'âges quinquennaux.

L'apport majeur de l'enquête renouvelée est la possibilité de l'analyse longitudinale du devenir résidentiel dont nous verrons les développements les plus féconds dans le chapitre sur les mouvements migratoires.

Mais les données collectées lors de ce type d'enquête permettent également une comparaison des structures de la population pris à deux moments de son histoire : le passage initial (ici le recensement de 1970), et l'enquête de renouvellement (en 1976).

Ainsi, à partir de l'analyse transversale, pouvons-nous dégager les traits essentiels de l'évolution des structures par âge et par sexe (tableaux N° II.1 et II.2, figure N° 2 et 3).

a) La pyramide de 1970 (corrigée par les âges de 1976) a la forme classique des pyramides des populations africaines (tableau N° II.1) avec une base fortement élargie qui dénote une forte fécondité et une forte mortalité à tous les âges en 1970 (le sexe féminin étant très représentatif de ce type de population).

Le sexe masculin présente un rétrécissement très important à partir de l'âge de 15 ans, indice d'une émigration masculine. Ceci est confirmé par l'examen des rapports de masculinité (voir la figure N° 4) qui montre un déficit d'hommes très important jusqu'à 40 ans. Ceci vient contredire l'hypothèse selon laquelle le plateau fut une région d'immigration jusque dans les années 1970 ; à moins que l'émigration des hommes adultes ait été suffisamment forte pour contrebalancer le courant général d'immigration. Cette structure de population serait la résultante de mouvements de population différents et concurrents : l'immigration de familles entières influant globalement sur la pyramide, l'émigration individuelle modifiant les effectifs de classes d'âges précises (les hommes de 15 à 39 ans).

b) La pyramide de 1976 (tableau n° II.2) présente comme principaux caractères le rétrécissement à la base, qui concerne le groupe 0 - 4 ans, et le déficit accusé des hommes adultes.

TABLEAU N° II.1 : Pyramide 1970 par groupe d'âges (corrigés 1976)
des résidents (x) (xx)

Ages 1970 corrigés 1976	PRESENTS		ABSENTS		TOTAL		OMIS		TOTAL	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
0	114	135	4	4	118	139	13	23	131	162
1-4	722	617	18	23	740	640	76	80	816	720
5-9	661	587	8	18	669	605	67	55	736	660
10-14	470	433	7	10	477	433	55	37	532	470
15-19	195	252	4	10	199	302	19	18	218	320
20-24	198	322	4	9	202	331	16	31	218	362
25-29	153	234	6	5	159	239	14	13	173	252
30-34	188	259	8	11	196	270	8	12	204	282
35-39	170	172	6	7	176	179	13	6	189	185
40-45	184	170	4	7	188	177	10	10	198	181
45-49	109	83	4	4	113	87	8	4	121	91
50-54	115	74	8	2	123	76	6	5	129	81
55-59	65	34	2	-	67	34	-	1	67	35
60-64	56	43	2	-	58	43	3	1	61	44
65-69	36	23	1	1	37	24	1	-	38	24
70-74	51	45	-	-	51	45	-	2	51	47
75-79	17	10	-	-	17	10	-	1	17	11
80 +	33	28	-	-	96	28	-	1	36	29
N.P.	3	4	1	-	4	4	-	3	4	7
Total	3543	3555	87	111	3630	3666	309	303	3939	3969

(x) Les effectifs masculins et féminins étant très proches l'un de l'autre, nous les avons ramenés dans les figures des pyramides à une population de 1.000 personnes pour chaque sexe.

(xx) L'âge des individus résidant en 1970 a été corrigé de la façon suivante :

$$\text{Age 1970 corrigé} = \text{Age 1976} - 6.$$

Cette correction permet une comparaison par âge des structures de population.

TABLEAU N° II.2 : Pyramide 1976 par groupes d'âges des résidents

Age 1976	PRESENTS		ABSENTS		TOTAL	
	H	F	H	F	H	F
0	144	155	8	3	152	158
1-4	469	498	25	17	494	515
5-9	805	695	45	61	850	756
10-14	617	502	66	55	683	557
15-19	356	256	114	58	470	314
20-24	90	204	49	16	139	220
25-29	126	243	34	28	160	271
30-34	96	200	14	22	110	222
35-39	143	208	20	28	163	228
40-44	120	141	13	25	133	166
45-49	143	143	21	22	164	165
50-54	97	96	20	12	117	108
55-59	101	63	14	7	115	70
60-64	59	31	7	2	66	33
65-69	58	48	-	3	58	51
70-74	27	25	-	-	27	25
75-79	46	31	2	1	48	32
80 +	27	32	3	1	30	33
N.P.	12	15	42	40	54	55
TOTAL	3536	3578	497	401	4033	3979

PYRAMIDE DES RESIDENTS DE 1970

RECENSEMENT

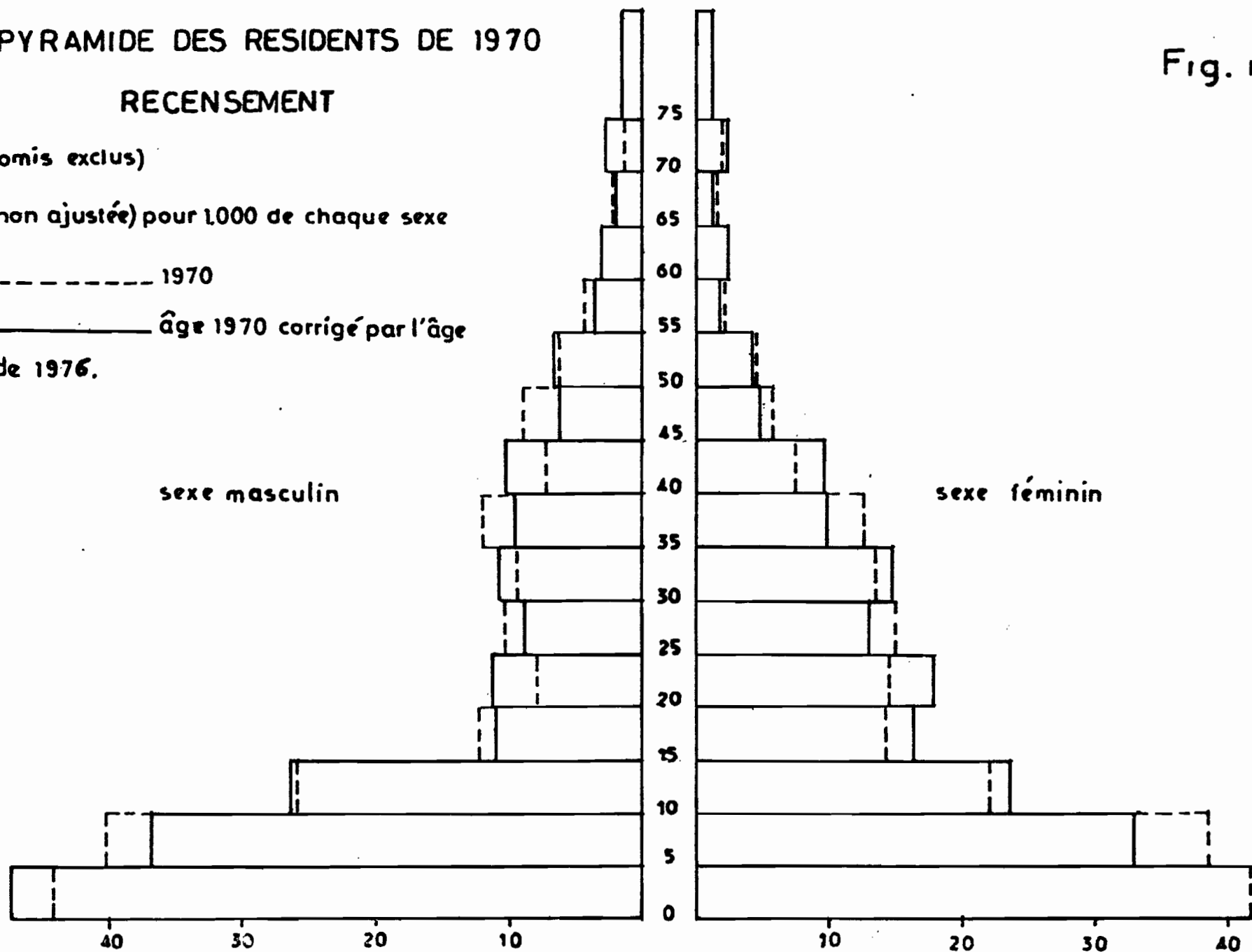
(omis exclus)

(non ajustée) pour 1.000 de chaque sexe

----- 1970

_____ âge 1970 corrigé par l'âge
de 1976.

Fig. n°2



PYRAMIDE DES RESIDENTS

(non ajustée) pour 1000 de chaque sexe

----- 1970 (âge 1970 corrigé par l'âge 1976)

————— 1976

Fig. n°3

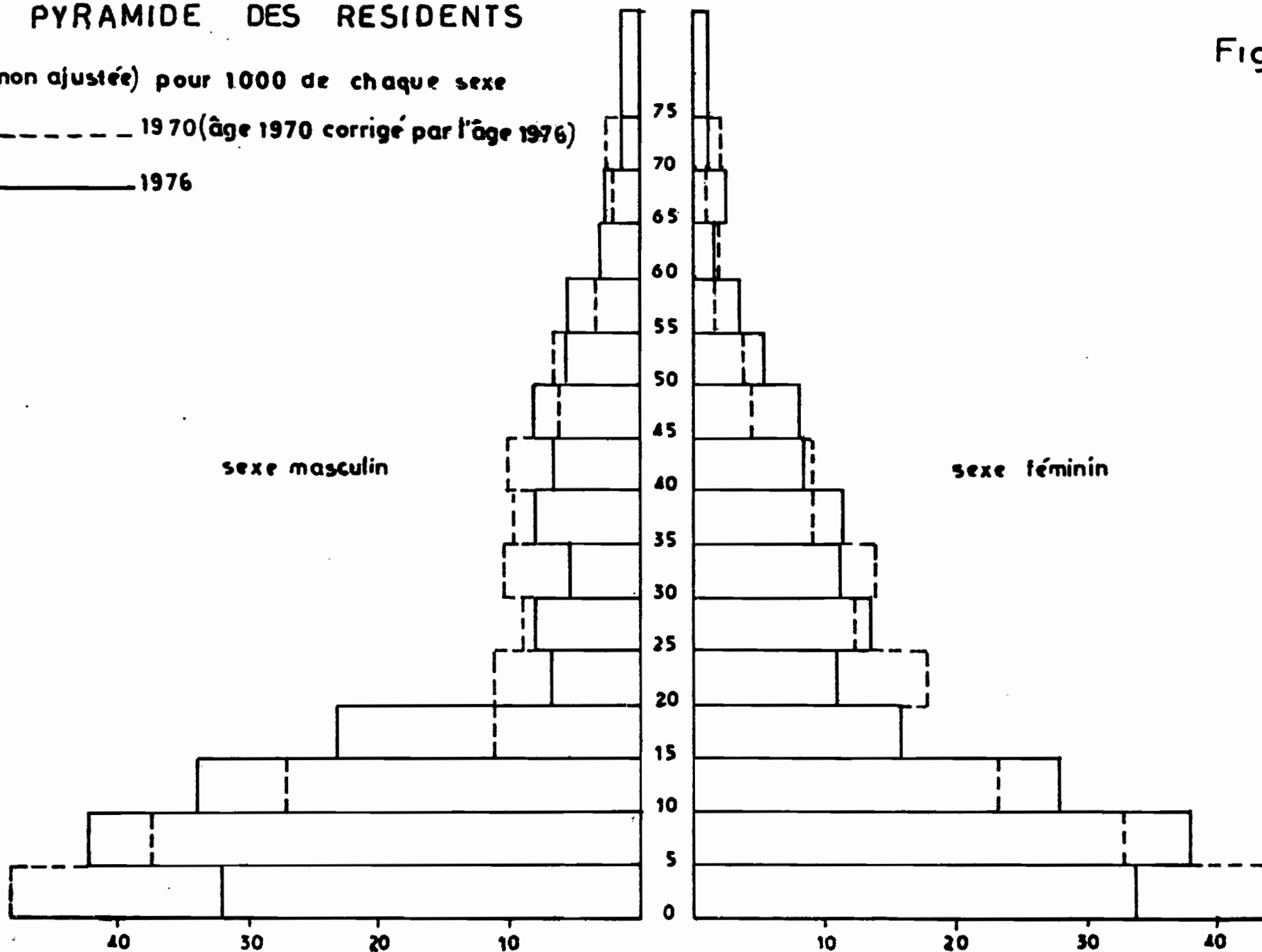
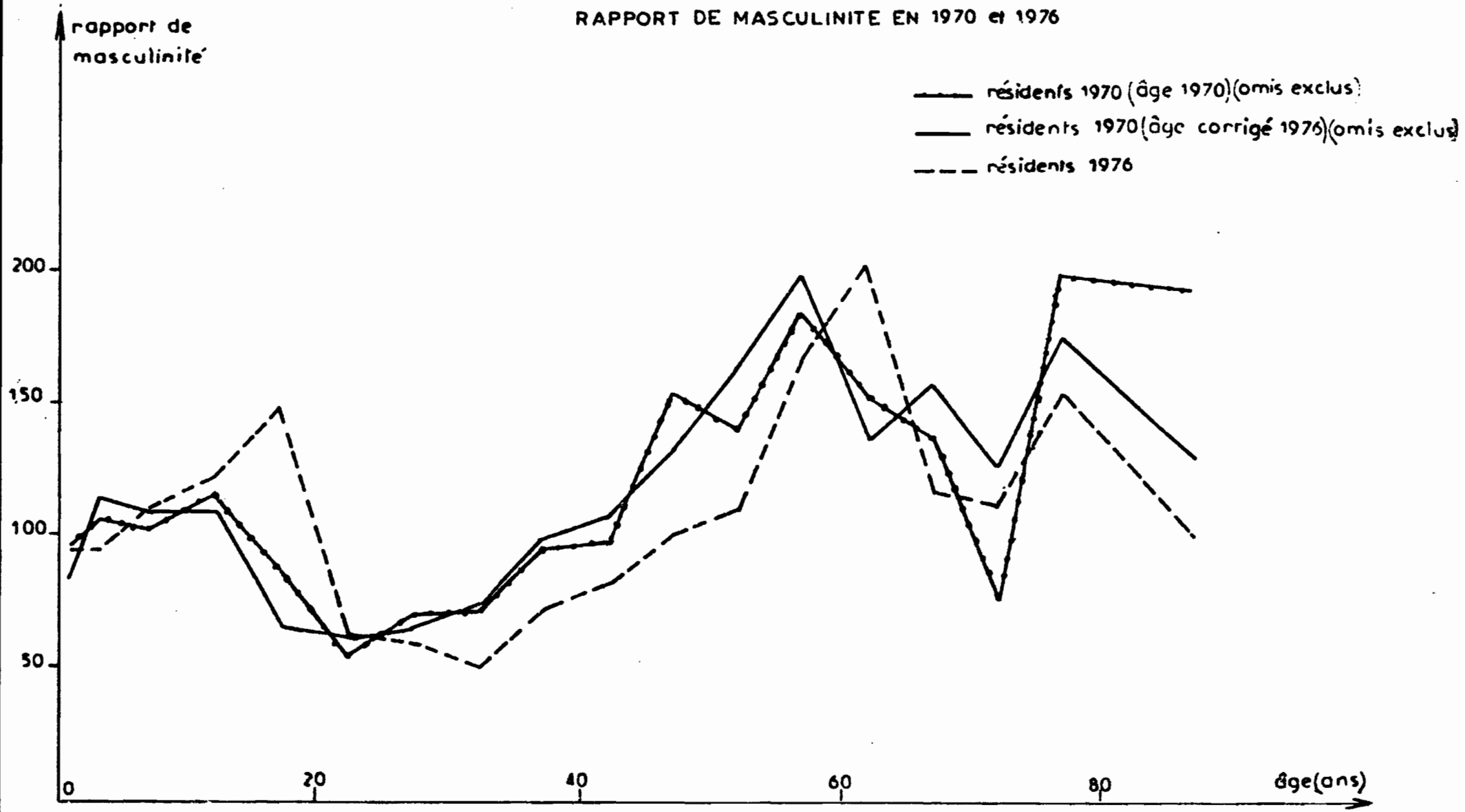


Fig. n°4



Le déficit du groupe d'âges 0 - 4 ans, qui concerne les naissances survivantes de la période la plus récente (1970-1976), paraît être provoqué par deux phénomènes :

- une baisse de la natalité : le phénomène a été enregistré sur l'ensemble du Togo entre 1961 et 1971 où le taux de natalité est passé de 55 p.1000 à 45 p.1000 (ADOGNON, 1979) ; on peut penser que la tendance s'est poursuivie par la suite.

Par ailleurs lors d'une enquête réalisée dans le Sud-Est Togo en 1976 l'effectif 0 - 4 ans enregistré était également plus faible que celui du recensement de 1970 (ADJAVON et LOCOH, 1979). L'évolution des naissances à Dayes paraît ainsi s'inscrire dans un phénomène national de baisse de la natalité. Phénomène qui se trouve confirmé à Dayes par les enseignements que nous pouvons tirer de l'analyse de l'enquête fécondité (VIMARD : , 1980 a).

- une sous-déclaration des naissances : en effet le groupe 0 - 4 ans était le seul à ne pas bénéficier du "suivi" de l'observation : ceci a rendu plus difficile l'enregistrement des nés-survivants, comme de tous les individus qui n'étaient pas sur la liste de base du recensement (omis, immigrés), et a conduit à une sous-estimation des entrées dans l'échantillon (nés, immigrés).

La confrontation de l'enquête renouvelée avec l'enquête fécondité a permis de redresser partiellement le nombre de naissances omises. Cette correction n'a pas été complète puisqu'elle n'a pas porté sur les enfants des femmes absentes et sur les enfants ne résidant pas dans le ménage de la mère.

Le mauvais enregistrement des enfants des femmes absentes (1) a pu notablement biaiser la collecte des naissances. Ainsi évolution démographique de la natalité et difficulté méthodologique de collecte concourent-elles à expliquer ce rétrécissement à la base de la pyramide de 1976.

(1) Environ 10 % des femmes en âge de procréer étaient absentes en 1976.

- La diminution des effectifs masculins entre 20 et 45 ans démontre la poursuite de l'émigration des hommes adultes de 1970 à 1976. Ces mouvements de départ provoquent un déséquilibre croissant des rapports de masculinité (figure N° 4) qui traduit l'accentuation du déficit masculin durant la période étudiée.

B. Structures par grands groupes d'âges (tableau n° II.3)

Tableau N° II.3 : Structure de la population par sexe et grands groupes d'âges en 1970 et 1976 (p.1000 personnes de chaque sexe).

	MASCULIN		FEMININ	
	1970	1976	1970	1976
0-19 ans	618	666	584	586
20-59 ans	330	277	368	370
60 ans et +	52	57	48	44

Les données essentielles mises en évidence sont au nombre de quatre :

a) L'extrême jeunesse de la population qui s'accroît entre 1970 et 1976 (à cette date 61 % de la population a moins de 20 ans).

La jeunesse, caractéristique fondamentale des structures des populations des pays africains, est ici particulièrement accusée.

b) L'évolution de la structure masculine avec une augmentation des effectifs 0 - 19 ans et 60 ans et plus et une décroissance du nombre des hommes adultes (20 - 59 ans).

c) La grande stabilité de la structure féminine contraste avec les changements qui affectent le sexe masculin. La structure féminine par âge évolue peu entre 1970 et 1976 ; on peut simplement noter une faible diminution du nombre des femmes âgées qui marque un léger rajeunissement.

d) Le corollaire des points b et c réside dans l'écart croissant entre les structures masculines et féminines. Les effectifs de chaque sexe étant comparables cette distinction se retrouve dans la structure générale. Les jeunes sont plutôt des hommes, les adultes plutôt des femmes, et le sexe masculin l'emporte chez les personnes âgées. Et ceci davantage en 1976 qu'en 1970 (tableau n° II.4).

Tableau N° II.4 : Structure par grands groupes d'âges et par sexe en 1970 et 1976 (p.1000 personnes)

	1970		1976	
	MASCULIN	FEMININ	MASCULIN	FEMININ
0-19 ans	307	294	335	291
20-59 ans	164	185	139	184
60 ans et +	26	24	29	22
TOTAL	497	503	503	497

II.2.- La structure ethnique

A. La répartition des ethnies

Nous allons présenter dans les tableaux suivants (II.5 et II.6) la répartition ethnique des résidents en 1970 (Présents + Absents + Omis) et en 1976 (Présents + Absents). La population, entre ces deux dates, étant numériquement stationnaire, nous donnons également une répartition en pourcentage pour une représentation plus claire de cette structure ethnique.

La lecture de ces tableaux nous montre que la répartition ethnique de la population a peu changé entre 1970 et 1976. La seule différence notable, que nous pouvons signaler, est la diminution de la population se rattachant aux "Autres Ethnies". En sens inverse, les ethnies ewe et kabyè voient leur poids s'accroître de 1 % environ ; le poids de l'ethnie ahlon restant stable.

Nous voyons, en résumé, que les ethnies originaires du plateau (ewe, ahlon) ont une importance en croissance légère entre 1970 et 1976. Ceci étant plus significatif pour le sexe masculin (+ 1,6 %) que pour le sexe féminin (+ 0,6 %).

Corrélativement, le poids des ethnies originaires de l'extérieur de Dayes diminue, ce qui nous amène à penser à un recul de l'immigration sur le plateau de Dayes et à un désengagement des ethnies allochtones.

La tendance dominante demeure la stabilité des trois ethnies les plus importantes résidant sur le plateau (Ewz, Kabye, Ahlon).

B. La structure par âge et par sexe des Ewe et des Kabye.

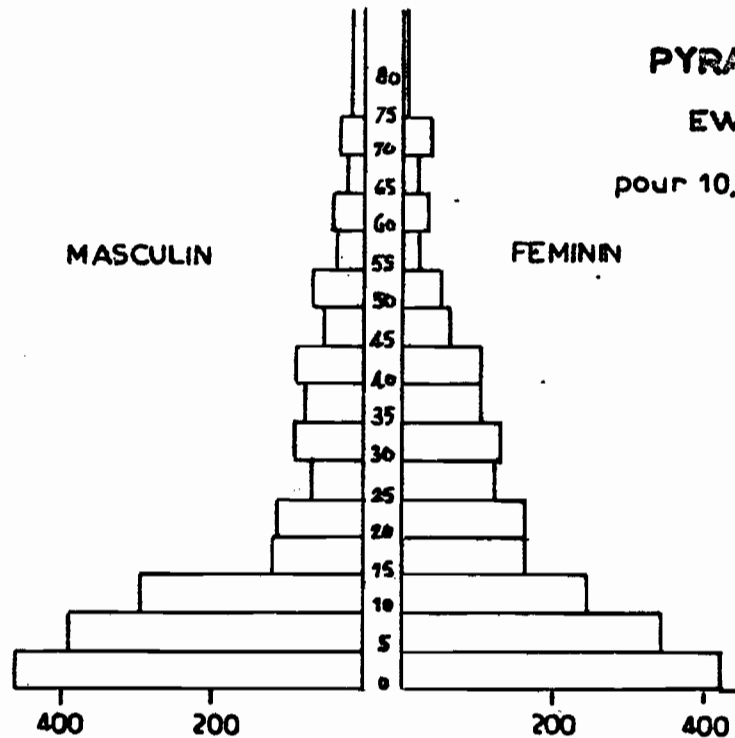
Tableau N° II.7 : Pyramides 1970 et 1976 des ethnies ewe et kabye pour les résidents (1970 : Présents + Absents + Omis) (1976 : Présents + Absents) pour 10 000 individus de chaque sexe.

	1970				1976			
	EWE		KABYE		EWE		KABYE	
	M	F	M	F	M	F	M	F
0-4	2298	2084	2737	2775	1515	1584	1906	1955
5-9	1932	1701	1888	1662	2095	1865	2254	2102
10-14	1485	1201	1216	1017	1648	1405	1822	1571
15-19	597	807	380	742	1315	847	815	622
20-24	574	803	532	1148	388	544	180	542
25-29	366	582	557	742	416	609	336	802
30-34	451	593	634	1017	252	543	288	622
35-39	415	509	583	371	338	466	492	780
40-44	422	516	608	371	305	415	408	384
45-49	270	281	367	60	377	470	492	271
50-54	329	259	304	36	262	324	348	102
55-59	184	115	127	24	266	222	324	34
60-64	199	148	38	-	191	112	72	11
65-69	124	86	-	-	162	160	72	23
70-74	161	163	13	-	87	87	12	-
75-79	57	38	-	12	151	112	12	-
80 et +	124	97	-	-	105	101	-	11
N.P.	12	17	16	23	127	134	167	168

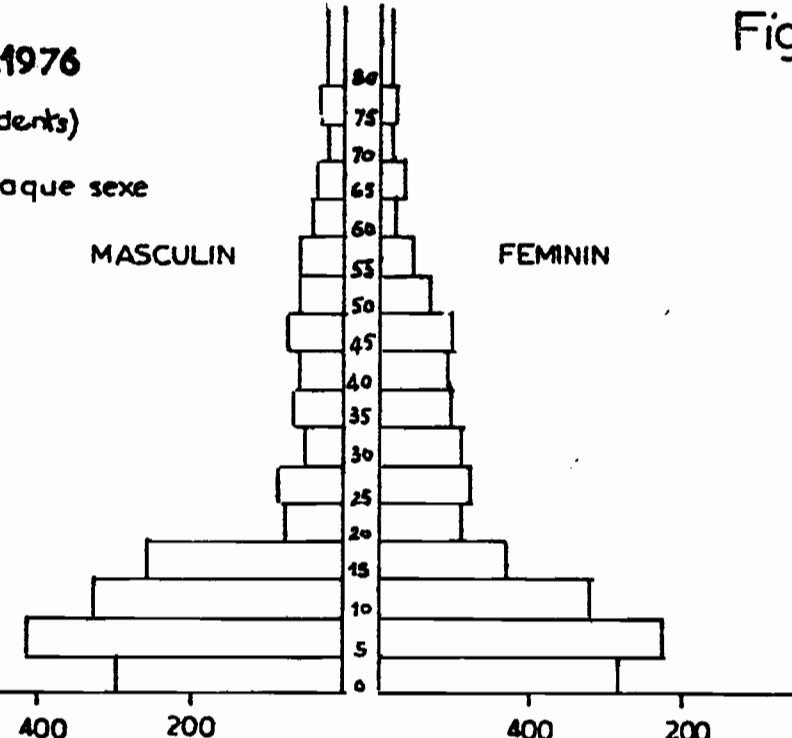
PYRAMIDES 1970-1976

EWE .KABYE (résidents)

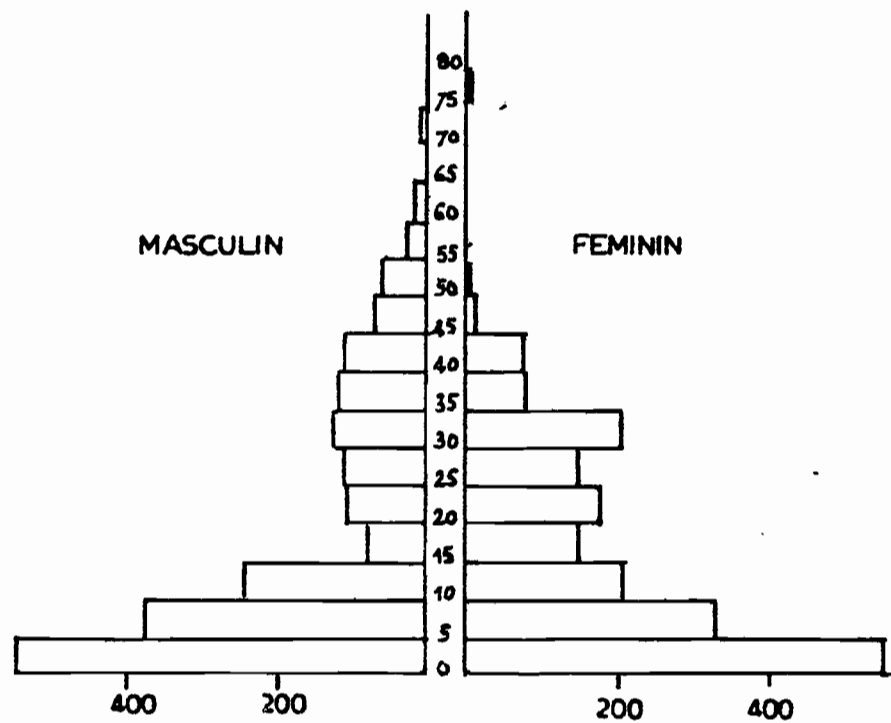
pour 10,000 p. de chaque sexe



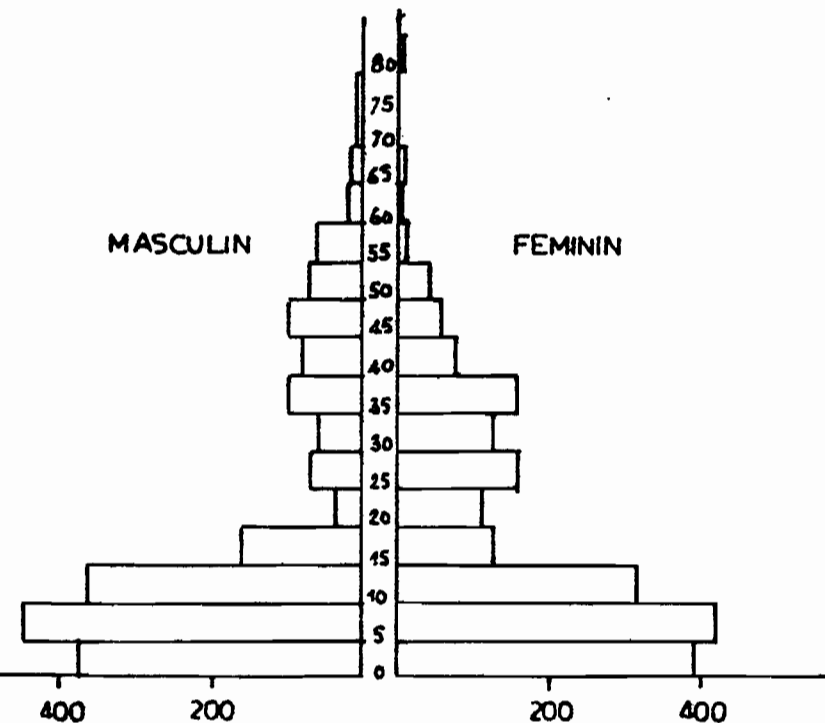
EWE 1970



EWE 1976



KABYE 1970



KABYE 1976

Tableau N° II.8 : Structure par grands groupes d'âges des résidents en 1970 et 1976 (p. 1000 personnes). Populations ewe et kabyè.

	EWE				KABYE			
	1970		1976		1970		1976	
	M	F	M	F	M	F	M	F
0-19	314	293	336	286	303	319	335	327
20-59	159	192	143	186	183	184	145	185
60 et +	23	19	26	23	-	1	5	3
TOTAL	496	504	505	495	486	514	485	515

L'étude des tableaux N° II.7 et II.8 et de la figure N° 5 confirme au niveau des deux populations principales, ewe et kabyè, les conclusions apportées par l'examen de la structure générale de la population.

Quelques distinctions dans l'évolution de la répartition par grands groupes d'âges apparaissent cependant :

a) La répartition par sexe est inchangée chez les Kabyè, par contre chez les Ewe un glissement de 1 % de la population en faveur du sexe masculin entraîne en 1976 une supériorité du nombre des hommes contrairement à la répartition de 1970.

b) Le rajeunissement entre 1970 et 1976 est plus important chez les Kabyè. La structure des Kabyè est aux deux dates la plus jeune ce qui est conforme avec leur nature de groupe immigré.

c) Le déséquilibre des effectifs par sexe au détriment des hommes est normal pour les Ewe, au contraire il apparaît surprenant chez les Kabyè. Ceci, conjugué à la baisse importante des effectifs

des hommes kabyè de 20 à 59 ans, nous paraît être le signe qu'une émigration importante d'adultes masculins est venue se greffer sur l'ancien courant d'immigration. Les effets démographiques de la crise de l'économie de plantation sont ainsi mis en évidence par ces départs des groupes allochtones justement chargés de la faire fonctionner.

C. La localisation de l'habitat des différentes populations (1)

a) Après la répartition générale de la population du plateau suivant le groupe ethnique, il est intéressant de considérer la façon dont se distribue spatialement chaque population, c'est-à-dire la manière dont ces populations se répartissent entre les villages et les fermes.

Aussi présentons-nous l'effectif et le pourcentage d'individus résidant dans le village pour chaque population, celles-ci étant regroupées d'après leur région d'origine (tableau n° II.9).

L'existence de fermes situées aux confins des terroirs villageois constitue une des caractéristiques les plus originales de la répartition du peuplement à Dayes. Au plan économique, elle est liée à la création de plantations dans les sites éloignés des villages, au plan ethnique le peuplement des fermes est dû principalement aux populations de la région de la Kara qui en forment la majeure part. A cette population de Kabyè, Losso et Sola s'ajoute une faction de la population ewe, dominante sur l'ensemble du plateau de Dayes, qui participe à ce "front pionnier".

(1) Les données concernent les personnes enquêtées soit au recensement, soit à l'E.R, soit aux deux.

Tableau N° II.9 : Effectif et pourcentage de population résidant au village par groupe ethnique et par sexe.

SEXE	MASCULIN		FEMININ		TOTAL	
	Effectif concerné	%	Effectif concerné	%	Effectif concerné	%
REGION MARITIME						
Ouatchi	39	20,5	26	7,7	65	15,4
Mina	8	50,0	5	20,0	13	46,2
REGION DES PLATEAUX						
Ewe	3608	89,2	3704	89,1	7312	89,1
Ahlon	264	93,6	288	94,4	552	94,8
Kpele	1	100,0	-	-	1	100,0
Akboosso	3	100,0	7	85,7	10	90,0
Ana	4	100,0	4	100,0	8	100,0
REGION CENTRALE						
Cotocoli	43	72,1	38	68,4	81	70,4
Tchamba	16	100,0	14	100,0	30	100,0
Bassar	8	100,0	3	100,0	11	100,0
REGION DE LA KARA						
Kabyè	1126	6,7	1226	4,6	2352	5,6
Losso-Sola	34	14,7	46	8,7	80	11,2
REGION DES SAVANES						
Moba	2	100,0	2	100,0	4	100,0
ETRANGER						
Ethnie du Bénin	91	58,2	55	56,4	146	57,5
Ethnie du Ghana	34	88,2	39	87,2	73	88,7
Ethnie du Nigéria	42	100,0	21	100,0	63	100,0
Ethnie du Niger	41	82,9	12	83,3	53	83,0
Ethnie de Haute-Volta	1	0,0	1	0,0	2	0,0
Autres Ethnies étran.	20	5,0	11	73,3	31	38,8
TOTAL	5385	70,2	5506	69,0	10891	69,6

La faiblesse des effectifs des autres populations (1) nous conduit à ne présenter que des indications cursives sur leur répartition.

- La population Ouatchi est principalement installée dans les fermes. Cette population, originaire du sud-est du Togo, est sujette à de forts courants migratoires vers les régions de plantations du Ghana et du Togo (LE BRIS ., 1978). On retrouve une faible partie de ces migrants sur le plateau de Dayes.

- La population de la région des Plateaux, de la région Centrale et de la région des Savanes sont dans une large mesure "villageoises".

- Au contraire la répartition des populations étrangères au Togo est diverse et varie d'un pays d'origine à l'autre.

b) Après la présentation globale de l'habitat de chaque ethnie il convient d'étudier la répartition selon les grands groupes d'âges. La volonté de ne donner que des nombres significatifs nous a conduit à présenter ces données uniquement pour les trois principaux groupes ethniques et l'ensemble de la population, toutes ethnies confondues (tableau n° II.10).

Pour la population ewe, il faut noter principalement, une différence suivant le sexe dans la répartition de l'habitat aux âges élevés (60 ans et plus). La proportion de population dans le village est plus importante pour les femmes que pour les hommes et supérieure à la moyenne générale, au contraire du sexe masculin.

Par contre, pour le groupe 15-29 ans, le pourcentage de population dans le village est plus important pour le sexe masculin.

(1) Sauf en ce qui concerne l'ethnie ahlon, installée pour une large part dans les villages.

Tableau N° II.10 : Pourcentage de population des Unités de Peuplement de l'échantillon résidant au village

Ethnie	EWE			KABYE			AHLON			POPULATION TOTALE		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T
0-14 ans	89,4	90,3	89,8	2,9	2,2	2,6	94,0	92,8	93,4	67,4	66,8	67,1
15-29 ans	93,9	90,9	92,4	10,7	3,3	6,3	88,0	95,6	92,4	78,3	70,1	73,9
30-44 ans	88,0	89,0	88,6	2,4	1,4	1,6	100,0	90,7	94,3	64,9	61,8	63,0
45-59 ans	87,0	86,8	86,9	2,5	0	1,8	95,0	94,1	94,6	60,6	75,1	67,4
60-74 ans	84,5	91,4	87,7	0	0	0	71,4	100,0	83,3	72,4	88,8	79,4
75 et +	88,9	95,1	91,7	^x 0	^x 100,0	50,0	100,0	100,0	100,0	86,3	95,5	90,5
N.P.	83,5	81,4	82,5	32,0	30,0	31,0	100,0	100,0	100,0	75,2	73,1	74,2
TOTAL	89,2	89,1	89,1	6,7	4,6	5,6	93,6	94,4	94,0	70,2	69,0	69,6

(x) une seule personne concernée

Pour la population kabyè, le groupe d'âge 15-29 ans est aussi remarquable pour le sexe masculin où nous trouvons 10,7 % de population résidant au village contre 6,7 % pour la population totale. Comme pour le groupe des Ewé masculins, l'explication de cette forte présence au village des hommes du groupe 15-29 ans est liée au phénomène de la scolarisation. Ce groupe d'âges a été constitué à partir de l'âge en 1976, il concerne donc une population qui avait entre 9 et 23 ans au moment du recensement et entre 15 et 29 ans au moment de l'enquête renouvelée. Ce sont les groupes d'âges concernés par l'immigration de jeunes scolarisés, vers les villages qui possèdent un collège. Il est à noter que ce phénomène touche aussi, mais de façon moins marquée, les jeunes filles kabyè du groupe 15-29 ans : ce groupe a un pourcentage de résidentes au village plus fort que pour les groupes 0-14 et 30-44 ans, indice d'une légère scolarisation de celles-ci.

Par contre chez les Ahlon, le groupe 15-29 ans a, pour le sexe masculin, un pourcentage de résidents au village plus faible que dans les autres groupes d'âges. Pour essayer d'expliquer cette différence, nous pouvons avancer l'hypothèse d'une tradition plus ancienne de scolarisation chez les Ahlon que chez les Ewé et les Kabyè. Cette longue tradition entraîne peut-être une partie des jeunes Ahlon scolarisés à fréquenter les collèges des villes extérieures à Dayes (Kpalimé, Atakpamé, Badou, Lomé), qui possèdent des classes jusqu'à la terminale.

II.3.- La structure matrimoniale

A. La structure générale

a) Célibat et premier mariage.

Cette structure peut se caractériser tout d'abord par le pourcentage de célibataire pour chaque groupe d'âges qui nous renseigne sur l'âge au premier mariage et l'importance du célibat définitif dans la société étudiée.

Tableau N° II.11 : Pourcentage de célibataire selon l'âge et le sexe en 1970 et 1976

AGE	MASCULIN		FEMININ	
	1970	1976	1970	1976
0-9	100	100	100	100
10-14	100	100	97,3	99,1
15-19	97,1	99,3	65,0	73,5
20-24	74,3	78,5	17,4	15,2
25-29	37,3	50,0	5,3	3,4
30-34	15,7	16,7	6,1	1,4
35-39	8,3	5,5	2,7	0,7
40-44	8,7	2,0	1,1	0,5
45-49	8,7	1,6	11,5	-
50 et +	4,6	2,7	6,7	2,7
TOTAL	68,8	72,9	57,8	57,9

La lecture comparative des données de 1970 et de 1976 sur le célibat fait apparaître trois données permanentes et trois modifications (tableau N° II.11) :

Les trois données permanentes sont :

- Un décalage de cinq années entre l'âge du premier mariage pour les femmes (entre 15 et 19 ans) et cet âge pour les hommes (entre 20 et 25 ans).

- Un décalage de dix années pour que la quasi totalité des premiers mariages soit réalisée ; la population féminine est mariée à 85 % à 24 ans, et la population masculine n'atteint ce pourcentage qu'à 34 ans.

- Le troisième phénomène stable est le pourcentage total de célibataires féminins, proche de 58 %, ce pourcentage est fortement influencé par la structure très jeune de la population de référence.

Les trois changements que nous avons notés sont :

- Un retard de l'âge du mariage chez les hommes en 1976, par rapport à 1970, qui entraîne une augmentation sensible du pourcentage de célibataires dans la population masculine. Ce retard qui se produit dans les groupes 20-24 ans, est probablement dû à une augmentation de la durée des études et à l'existence d'une période intermédiaire entre la fin de celles-ci et l'entrée dans la vie active (voir à ce sujet le chapitre sur la structure professionnelle). Cette période s'allonge avec la diminution des surfaces complantées en café qui restreint le besoin de main d'oeuvre agricole ; de plus, le désengagement des jeunes vis-à-vis de la terre et l'absence d'emplois suffisants dans les secteurs secondaires et tertiaires sur le plateau de Dayes interviennent aussi pour retarder l'âge où l'homme jeune acquiert une indépendance économique lui permettant de se marier.

- La deuxième modification est le retard de l'âge au premier mariage pour les femmes. Ce retard est moins fort que pour le sexe masculin et atteint uniquement le groupe 15-19 ans, le groupe 20-24 ans ayant rattrapé et au-delà le retard pris. Ce léger recul de l'âge à la première union provient de l'allongement et de la généralisation des études pour les jeunes filles, ce qui retarde pour un temps leur mariage.

- Le dernier changement que nous constatons est la diminution du pourcentage de célibataires femmes aux âges élevés. En ce qui concerne les femmes de plus de 50 ans, le pourcentage global de célibataire passe de 6,7 % en 1970 à 2,7 % en 1976 (1). Cette baisse ne reflète pas seulement un phénomène réel mais traduit aussi une différence dans la déclaration de l'état matrimonial des femmes. La déclaration de cet état est faite par le chef de ménage et dépend de la représentation qu'il se fait de chaque situation matrimoniale et de ce

(1) La baisse pour le sexe masculin est moins importante.

qu'il accepte de déclarer.

Le divorce se généralisant dans la société, il est sans doute mieux accepté et mieux déclaré. En 1970, une femme divorcée pouvait être déclarée comme célibataire par le chef de ménage enquêté qui occultait son divorce. Six ans plus tard son état de divorcée n'était plus masqué par le chef de ménage. Ainsi l'augmentation du nombre de divorcées, qui est réelle sans aucun doute, voit son importance multipliée par un changement d'attitude dans la déclaration de cet état. Sa diffusion entraîne son acceptation par la population, ceci provoque une croissance plus forte de la mesure du phénomène que du phénomène lui-même.

c) Mariés, veufs et divorcés.

Après avoir étudié les pourcentages de célibataires, nous pouvons considérer l'état matrimonial des individus au moins mariés une fois ; pour avoir des chiffres plus significatifs, nous présenterons les données par groupes d'âges décennaux (tableaux N° II.12).

L'étude de cette population montre que :

- La part de la population vivant en rupture d'union, soit par divorce, soit par veuvage, croît pour les deux sexes entre 1970 et 1976.

- La proportion de femmes seules (veuves ou divorcées) est plus forte que celle des hommes seuls, ceci dans un rapport qui passe de 1,5 en 1970 à 2 en 1976.

- En ce qui concerne les veuves, elles sont trois fois plus nombreuses en pourcentage que les veufs ; cette différence étant nette à tous les âges, elle n'implique pas une surmortalité masculine mais simplement l'action conjointe du mariage plus rapide des hommes après le décès du conjoint et de la polygamie. Celle-ci fait qu'un homme polygame qui perd par décès une de ses femmes ne devient pas veuf.

Il faut noter que les pourcentages de veuvage sont constants pour les deux sexes de 1970 à 1976.

Tableau N° II .12 : Mariés, divorcés et veufs en 1970 et 1976
(en pourcentage)

	MASCULIN						FEMININ					
	1970			1976			1970			1976		
	Marié	Divorcé	Veuf	Marié	Divorcé	Veuf	Mariée	Divorcée	Veuve	Mariée	Divorcées	Veuve
10-19	100,0	0	0	75,0	25	0	96,7	3,3		95,0	5,0	0
20-29	93,7	3,8	2,5	96,3	3,7	0	97,9	1,3	0,8	89,7	10,0	0,3
30-39	94,4	4,7	0,9	92,8	6,5	0,7	92,3	5,0	2,7	86,4	9,3	4,3
40-49	91,6	0,7	0,7	90,0	8,8	1,2	80,8	11,4	7,8	80,1	12,9	7,0
50-59	89,8	7,5	2,7	87,4	9,3	3,3	67,0	12,8	20,2	64,7	16,3	19,0
60-69	87,2	11,6	1,2	86,0	10,7	3,3	33,9	12,9	53,2	43,8	11,2	45,0
70 et +	73,3	7,9	18,8	75,9	13,9	10,2	19,0	3,8	77,2	13,5	4,5	82,0
TOTAL	90,5	6,5	3,0	88,8	8,7	2,5	84,9	5,5	9,6	80,0	11,4	9,6

- L'évolution des pourcentages de divorcés est différente. Les effectifs et les pourcentages de divorcées sont multipliés par deux entre 1970 et 1976. Dans le même temps, le pourcentage de divorcés augmente légèrement. L'augmentation féminine est particulièrement nette aux jeunes âges, par contre la faible hausse masculine n'est pas dépendante de l'âge.

Ainsi, globalement, pouvons-nous constater l'importance croissante du nombre de divorcés des deux sexes qui donne au phénomène du divorce une acuité particulière en 1976. Nous avons rappelé les différences dues à des changements dans la déclaration des divorcées mais il faut aussi relier cette augmentation à l'évolution des rapports de masculinité que nous avons représentée dans la figure N° 4. Entre 1970 et 1976, le nombre d'hommes pour cent femmes a considérablement diminué du fait de l'émigration masculine. Ceci explique la difficulté de remariage des femmes divorcées et la permanence de leur état. D'autre part, l'émigration masculine favorise les ruptures d'unions des ménages lorsque la femme n'accompagne pas son mari dans sa migration. Cette émigration différentielle est génératrice d'un déséquilibre dans les structures matrimoniales et entraîne une croissance du nombre d'individus qui vivent en état de non mariage (tableau N° II.13), croissance très accentuée pour le sexe masculin, de part l'augmentation du nombre des célibataires masculins due au retard de la première union.

Tableau N° II.13 : Proportion d'individus de 15 ans et plus, vivant en état de non-mariage (célibataires + divorcés + veufs).

ANNEE	SEXE	MASCULIN	FEMININ
1970		37,1	29,8
1976		49,1	34,5

d) La polygamie

Tableau N° II.14 : Nombre d'épouse selon l'âge en 1970 et 1976
(en pourcentage).

	1970				1976			
	1 Fe.	2 Fe.	3 Fe.	4 Fe. et +	1 Fe.	2 Fe.	3 Fe.	4 Fe. et +
15-19	100,0	-	-	-	100,0	-	-	-
20-29	87,3	12,0	0,7	-	96,8	3,2	-	-
30-39	74,5	21,7	3,5	0,3	84,6	13,6	1,8	-
40-49	70,0	22,9	6,1	0,8	75,1	18,9	5	1,0
50-59	72,0	21,4	5,4	1,2	68,9	27,2	2	1,9
60-69	80,0	20,0	-	-	73,1	20,2	4,8	1,9
70-79	70,2	17,0	12,8	-	82,3	14,0	3,5	-
80 et +	77,8	22,2	-	-	80,0	16,0	4,0	-
TOTAL	75,3	20,1	4,1	0,5	79,6	16,7	2,9	0,8

La polygamie est un phénomène qui perd de son importance sur le plateau de Dayes : en 1970 un homme sur quatre était polygame, en 1976 il n'y a plus qu'un homme sur cinq. Cette baisse de la polygamie atteint en premier les jeunes hommes des groupes 20-29 ans et 30-39 ans (tableau N° II.14).

La diminution de l'intensité globale du phénomène et le net recul dans les jeunes générations sont deux caractéristiques d'un phénomène en déclin ; nous pouvons penser que dans quelques années, la polygamie ne sera plus qu'un phénomène marginal qui aura perdu l'importance qu'il avait.

La polygamie n'est d'ailleurs pas très intense, que ce soit en 1970 ou en 1976, puisque les 4/5 des polygames ont deux femmes seulement. Les principales explications que nous pouvons donner à cette baisse de la polygamie sont d'ordre économique. Les difficultés fi-

nancières des chefs de ménage, qui voient leur pouvoir d'achat diminuer du fait de la baisse des revenus tirés du café, les empêchent de multiplier le nombre de leurs femmes. D'autre part les enfants, qui étaient autrefois une force de travail pour les activités agricoles, sont devenus, avec la généralisation de la scolarisation et l'apparition des dépenses de santé, des consommateurs aux besoins desquels les parents doivent subvenir. Ce passage de "l'enfant qui rapporte" à "l'enfant qui coûte" a été fort bien perçu sur le plateau et entraîne nombre d'hommes jeunes à vouloir restreindre le nombre de leurs enfants et donc celui de leurs épouses.

B. Structure matrimoniale selon l'ethnie

Pour effectuer l'analyse des structures matrimoniales selon l'ethnie, nous allons utiliser certains indices synthétiques dont l'analyse des structures globales nous a montré le caractère particulièrement significatif (tableau n° II.15).

- Pour caractériser la précocité des mariages : nous étudierons pour le sexe masculin : la proportion de célibataire dans le groupe 25-29 ans.

pour le sexe féminin : la proportion de célibataire dans le groupe 15-19 ans.

- Pour caractériser le célibat définitif : nous analyserons le pourcentage de célibataire au-dessus de 50 ans, pour les deux sexes.

- Pour la divortialité, nous comparerons le pourcentage de divorcés dans la population déjà mariée, entre 20 et 39 ans pour les femmes et entre 30 et 49 ans pour les hommes : le pourcentage de divorcés aux âges jeunes étant particulièrement expressif de l'instabilité du mariage puisqu'il caractérise des populations mariées récemment, et qui de plus ont toutes les capacités pour se remarier.

- Pour le veuvage et le remariage après décès du conjoint nous regarderons les pourcentages de veufs entre 30 et 59 ans à un âge où la mortalité différentielle selon le sexe ne joue pas suffisamment pour perturber les remariages.

- En ce qui concerne la polygamie, nous observerons celle du groupe 30-39 ans qui a un pourcentage proche de la moyenne totale, subit de forts changements entre 1970 et 1976 et est annonciateur de l'intensité future du phénomène.

a) En ce qui concerne l'âge au premier mariage, nous constatons que la tendance générale vers un recul de cet âge se vérifie pour les deux grandes populations ewè et kabyè, tandis que chez les Ahlon nous observons le phénomène inverse avec un rajeunissement de l'âge au premier mariage.

Nous pouvons également signaler que les femmes kabyè se mariaient plus jeunes en 1970 que les femmes des deux autres ethnies, inversement 1976 voit un net recul de leur âge au mariage qui devient le plus tardif. Ce recul peut sans doute être rattaché à la stagnation de l'immigration des Kabyè qui restreint le nombre d'hommes en âge de se marier et diminue les possibilités de mariage des jeunes femmes.

b) La baisse du célibat définitif constatée dans la structure globale se vérifie pour les trois principales ethnies. De même la nette diminution des célibataires féminines à partir de 50 ans qui dénote les déclarations erronées de l'état matrimonial des femmes les plus âgées en 1970 concerne les trois populations considérées.

c) L'instabilité des mariages est plus grande dans les ethnies originaires de Dayes que chez les Kabyè où la cohésion sociale plus forte de ce groupe immigré, restreint les divorces et favorise le remariage ou le retour dans leur famille d'origine des femmes divorcées.

Tableau N° II.15 : Indices synthétiques caractéristiques de la structure matrimoniale selon la population.

	EWE		KABYE		AHLON		POPULATION TOTALE	
	1970	1976	1970	1976	1970	1976	1970	1976
Proportion de célibataire masculin 25-29 ans	33,7	54,0	26,1	33,3	44,4	40,0	37,3	50,0
Proportion de célibataire féminine 15-19 ans	63,3	73,1	54,7	82,5	72,7	65,5	65,0	73,5
Proportion de célibataire masculin à 50 ans et +	4,2	1,2	2,9	0	5,2	4,3	4,6	2,8
Proportion de célibataire féminine à 50 ans et +	6,1	0,3	12,5	0	6,2	0	7,0	2,7
Proportion de divorcé masculin entre 30 et 49 ans	6,6	10,2	3,5	2,1	12,5	13,8	5,9	9,3
Proportion de divorcée féminine entre 20 et 39 ans	4,1	11,3	0,5	5,5	6,8	13,6	2,7	9,6
Proportion de veufs entre 30 et 59 ans	1,4	1,9	0,0	0,4	5,4	5,0	1,2	1,8
Proportion de veuves entre 30 et 59 ans	8,1	6,8	2,1	6,8	4,3	22,0	6,7	7,7
Proportion de polygame entre 30 et 39 ans	26,7	14,2	33,8	21,0	0,0	15,4	25,5	15,4

d) A des tendances très nettes et généralisées au niveau du célibat définitif et du divorce s'oppose une évolution moins précise en ce qui concerne le veuvage : presque stationnaire chez les hommes dans les trois populations, avec une légère augmentation chez les Ewè et les Kabyè et une faible diminution chez les Ahlon, les proportions de veuves subissent des variations très importantes et contradictoires chez les femmes : diminution chez les Ewè et forte hausse chez les Kabyè et les Ahlon.

Si la tendance générale est à une faible augmentation du pourcentage de veuves et de veufs, les évolutions ethniques ne sont pas parallèles.

e) La baisse de la polygamie constatée dans l'ensemble de la population se vérifie pour les populations ewè et kabyè avec des baisses équivalentes (- 12 % environ).

Chez les Ahlon, nous voyons une apparition en 1976 chez les jeunes générations de la polygamie réservée en 1970 aux groupes d'âges les plus anciens.

C. Devenir matrimonial des résidents 1970

Après avoir fait une comparaison transversale des structures matrimoniales en 1970 et en 1976, nous pouvons mener une analyse longitudinale du devenir matrimonial en 1976 des résidents de 1970. Ceci nous permet d'éliminer de notre observation les immigrés entre 1970 et 1976 et de suivre sur 6 ans le comportement de la population résidant sur le plateau en 1970.

Nous limiterons notre étude aux quatre groupes d'âges de quinze années particulièrement concernés par les événements matrimoniaux (15-29 ans, 30-44 ans, 45-59 ans, 60-74 ans).

Tableau N° II.16 : Devenir matrimonial en 1976 des résidents de 1970
Sexe masculin.

Age 1970 corrigé 1976	S. M. en 1976	SITUATION MATRIMONIALE EN 1976				
		Célibataire	Monogame	Polygame	Divorcé	Veuf
15 29 ans	Célib.	201	103	3	6	1
	Monogame		98	6	4	
	Polygame		8	8		
	Divorcé				3	
	Veuf					1
30 44 ans	Célib.	18	15	1	9	1
	Monogame		263	21	10	2
	Polygame		30	72	1	
	Divorcé		9	2	14	1
	Veuf		2			1
45 59 ans	Célib.	5	1		1	
	Monogame		121	14	11	
	Polygame		15	58		1
	Divorcé		5		11	1
	Veuf		1			5
60 74 ans	Célib.	2	1		3	1
	Monogame		61	2	8	2
	Polygame		9	14		
	Divorcé		1		7	1
	Veuf		1			6

Tableau N° II.17 : Devenir matrimonial en 1976 des résidents de 1970
Sexe féminin.

Age 1970 corrigé 1976	S. M. en 1976	SITUATION MATRIMONIALE EN 1976			
		Célibataire	Mariée	Divorcée	Veuve
15 29 ans	Célibataire	37	162	25	2
	Mariée		460	59	18
	Divorcée		6	2	
	Veuve		2	1	1
30 44 ans	Célibataire	2	11	2	1
	Mariée		432	48	29
	Divorcée		15	21	1
	Veuve		5	1	7
45 59 ans	Célibataire	6	4	3	3
	Mariée		82	13	18
	Divorcée		4	13	
	Veuve			1	27
60 74 ans	Célibataire	2	1		2
	Mariée		16	1	11
	Divorcée			4	2
	Veuve				50

a) Pour le sexe masculin, quatre données nous paraissent intéressantes à signaler (tableau n° II.16).

- le nombre de polygames en 1970 qui deviennent monogames en 1976 est plus important que pour le phénomène inverse, et cela pour tous les âges. Ceci confirme que le recul de la polygamie atteint également les hommes qui ont été polygames.

- le nombre de divorcés et veufs qui restent seuls six ans plus tard est supérieur au nombre de divorcés et veufs qui se remarient. Ceci démontre que les remariages sont moins fréquents que nous pouvions le penser et qu'ils diminuent avec l'âge.

- A tous les âges, il reste une fraction de célibataires qui ne se marient pas.

- La divortialité (le fait pour un homme marié en 1970 d'être divorcé en 1976) augmente avec l'âge.

b) En ce qui concerne le sexe féminin (tableau N° II.17), nous remarquons également que moins de la moitié des veuves et divorcées sont remariées six ans après, les remariages diminuant aussi avec l'âge.

La divortialité féminine diminue également avec l'âge, phénomène d'autant plus accentué que nous pourrions penser que le remariage des jeunes divorcées devrait être plus fréquent que celui des divorcées plus âgées. Ainsi constatons-nous que la divortialité atteint fortement les jeunes femmes et que, la polygamie diminuant, leur remariage devient moins aisé.

c) L'existence à partir de 60 ans de célibataires en 1970 indiqués comme mariés, veufs ou divorcés en 1976 (et cela pour les deux sexes) marque une nouvelle fois la sur-estimation des célibataires en 1970, car il est illusoire de penser que des individus se soient mariés pour la première fois à plus de 60 ans.

II.4.- La structure religieuse (1)

A. Structure religieuse de l'ensemble de la population

Tableau N° II.18 : Religion selon l'âge et le sexe (en pourcentage)

Age en 1976	MASCULIN				FEMININ			
	Ani-miste	Catho-lique	Protes-tant	Musul-man	Ani-miste	Catho-lique	Protes-tant	Musul-man
0-14	23	53	21	3	24	54	20	2
15-29	14	60	24	2	23	55	20	2
30-44	26	48	20	6	31	46	21	2
45-59	33	43	20	4	19	57	23	1
60-74	24	48	24	4	15	65	20	-
75 et +	24	51	24	1	9	56	35	-
N.P.	0	52	27	12	8	54	30	8

Il existe une grande similitude de la répartition des religions d'un sexe à l'autre (tableau N° II.18).

Plus de la moitié de la population se réclame de la religion catholique et plus des trois quart d'une religion chrétienne, ce qui montre l'importance de l'implantation de ces religions sur le plateau de Dayes.

L'animisme n'est revendiqué que par environ 22 % des individus enquêtés.

La religion musulmane est liée à l'immigration de quelques individus de populations traditionnellement islamiques (Cotocoli, Tchamba et les ethnies originaires du Niger, du Nigéria et du Bénin).

(1) Les données concernent les individus résidant soit au recensement, soit à l'enquête, soit aux deux.

Les différences par âge pouvant être liées à des écarts dans la répartition ethnique, nous les étudierons dans les paragraphes qui suivent.

B. Structure religieuse selon la population

En effet, cette répartition des religions dans la population totale masque des différences de distribution très marquées d'une population à l'autre. Nous étudierons les trois principales populations : Ewe, Kabyè et Ahlon, et indiquerons simplement la religion dominante pour les autres ethnies.

a) Ewe

Tableau N° II.19 : Religion selon l'âge et le sexe chez les Ewe
(en pourcentage).

Age en 1976	MASCULIN			FEMININ		
	Ani-miste	catho-lique	protes-tant	Ani-miste	catho-lique	protes-tant
0-14	1	75	24	2	76	22
15-29	1	74	25	2	76	22
30-44	5	72	23	5	69	26
45-59	9	65	26	6	70	24
60-74	15	58	27	13	69	18
75 et +	19	57	24	9	58	33
N.P.	5	63	32	4	65	31
TOTAL	-	71	25	3	73	24

Le pourcentage d'animiste chez les Ewe est très faible, et il augmente avec l'âge. La religion catholique est la plus représentée : les catholiques étant chez les Ewe trois fois plus nombreux que les protestants. Ces deux religions subissent une évolution de leur influence selon l'âge différente : les pourcentages de protestant étant très stables, au contraire des catholiques qui diminuent avec l'âge en une

évolution inverse de celle des animistes (tableau N° II.19).

Ces écarts doivent être reliés aux différentes colonisations étrangères qui ont influé sur le plateau de Dayes. La première a été allemande. Elle était liée principalement à une implantation de la religion protestante. A partir de cette influence première, les pourcentages de protestants ont pu rester sensiblement identiques d'un groupe d'âges à l'autre.

L'influence catholique est venue dans un second temps avec la colonisation française. Cette influence est maintenant largement majoritaire dans la population ewe (autour de 72 %). Mais elle est moins forte chez les anciens qui présentent un pourcentage d'animistes plus élevé que dans les groupes d'âges jeunes. Cette tendance est plus accusée pour le sexe masculin mais les lignes de force sont par ailleurs les mêmes d'un sexe à l'autre.

b) Ahlon

Tableau N° II.20 : Religion selon l'âge et le sexe chez les Ahlon
(en pourcentage).

	MASCULIN				FEMININ			
	Ani- miste	Catho- lique	Protes- tant	Musul- man	Ani- miste	Catho- lique	Protes- tant	Musul- man
0-14	11	7	81	1	11	10	79	-
15-29	6	12	82	-	7	7	84	2
30-44	4	-	96	-	12	9	79	-
45 et + (x)	27	6	67	-	15	4	81	-
N.P.	-	-	100	-	-	-	100	-
TOTAL	11	7	82	-	9	8	83	-

(x) Les groupes d'âges, à partir de 45 ans, ayant un effectif réduit, les distinctions d'un groupe à l'autre sont peu significatives et les différentes classes d'âges ont été regroupées.

Dans cette population ahlon, les différences entre les sexes sont faibles. Les protestants sont majoritaires, les catholiques peu nombreux et les animistes représentent environ 10 % de la population totale ahlon : pourcentage trois fois plus important que celui de la population ewe, indice d'une persistance plus forte du phénomène animiste (tableau N° II.20).

c) Kabyè

Tableau N° II.21 : Religion selon l'âge et le sexe chez les Kabyè
(en pourcentage).

	MASCULIN							
	Ani- miste	Catho- lique	Protes- tant	Musul- man	Ani- miste	Catho- lique	Protes- tant	Musul- man
0-14	88	8	3	1	88	9	2	1
15-29	78	18	3	1	89	8	2	1
30-44	88	9	2	1	90	7	2	1
45 et +	91	5	3	1	93	5	2	-
N. P.	29	47	20	4	51	34	6	9
TOTAL	84	11	4	1	88	9	2	1

Au contraire des deux autres ethnies, les Kabyè sont pour une large majorité animiste, le sexe féminin légèrement plus que le sexe masculin.

Ce pourcentage d'animiste a tendance à augmenter avec l'âge, sauf pour le groupe masculin 15-29 ans qui a le pourcentage de chrétiens le plus élevé (tableau N° II.21). Ce phénomène peut être rapproché du fait qu'une partie de ce groupe est installée dans les villages et subit l'influence de la population environnante à dominante chrétienne. Ces individus sont confiés à une famille ewe ou ahlon, ou sont locataires de celle-ci. Ces familles exercent donc certainement une influence religieuse sur ces hommes jeunes. D'autre part, ceux-ci sont scolarisés dans des écoles qui sont, sur le plateau de Dayes, très

liées de par la religion des professeurs et de par leurs origines aux religions chrétiennes (1).

d) Les autres populations

Tableau N° II.22 : Religion dominante et Région d'origine

Région d'origine	Population	Religion dominante
Région Maritime	Mina Ouatchi	Catholique Catholique
Région des Plateaux " "	Akposso Ana Kpele	Protestant Catholique Animiste
Région Centrale " "	Bassar Cotocoli Tchamba	Catholique Musulman Musulman
Région de la Kara	Losso - Sola	Animiste
Région des Savanes	Moba	Catholique

Les effectifs de ces populations, originaires du Togo et minoritaires à Dayes, étant faibles les pourcentages sont peu significatifs et seule la caractéristique essentielle qui concerne la "religion dominante" mérite d'être signalée (tableau N° II.22).

La religion catholique est la plus représentée, avec une tendance faible à l'être davantage chez les ethnies originaires du Sud du Togo.

(1) La plupart des collèges d'Etat sont d'anciennes écoles installées et dirigées par des prêtres catholiques ou protestants et transformées ensuite en écoles publiques.

e) En résumé, nous pouvons dire que chacune des trois principales populations est liée à une religion différente : l'animisme pour les Kabyè, le protestantisme pour les Ahlon et le catholicisme pour les Ewe. L'animisme recule dans les groupes d'âges les plus jeunes, l'effet de génération étant ici déterminant.

Globalement les religions chrétiennes sont dominantes et il n'y a pas de différence sensible par sexe.

II.5.- INSTRUCTION ET STRUCTURE SCOLAIRE (1)

Tableau N° II.23. ; Niveau scolaire selon le sexe et l'âge
(en pourcentage)

		A G E						Ensemble
		0-14	15-29	30-44	45-59.	60-74	N.P.	
M A S C U L I N	- 6 ans	36	-	-	-	-	5	17
	Primaire	48	46	47	31	24	.3	39
	Secondaire Supérieure	3	39	10	3	4	2	10
	Etude N.P.	1	3	5	7	6	63	11
	Illettré	12	12	38	59	66	27	23
	Effectif	2449	1054	480	429	156	695	5343

F E M I N I N	- 6 ans	39	-	-	-	-	4	17
	Primaire	40	42	8	4	2	3	28
	Secondaire Supérieure	2	9	2	-	2	-	3
	Etude N.P.	1	4	3	3	3	44	7
	Illettrée	18	45	87	93	93	49	45
	Effectif	2327	1214	751	377	116	631	5483

(1) Les données concernent des individus résidant soit au recensement, soit à l'enquête, soit aux deux.

Tableau N° II.24 : Niveau scolaire selon le sexe et l'ethnie
(en pourcentage)

	MASCULIN			FEMININ		
	EWE	AHLON	KABYE	EWE	AHLON	KABYE
- 6 ans	17	18	20	16	20	20
Primaire	45	49	23	34	35	13
Secondaire Supérieure	13	12	4	4	4	-
Etude N.P.	10	13	7	6	18	3
Illettré	15	8	46	40	23	64
Effectif	3587	264	1121	3693	286	1224

On retrouve pour l'instruction l'image des deux plus importantes disparités existantes à Dayes : sexiste et ethnique (tableaux N° II.23 et II.24).

Il est remarquable que la proportion de femmes illettrées soit deux fois plus importante que la proportion d'hommes illettrés (45 contre 23). Selon les populations le rapport de 1,6 pour les Kabyè devient 2,6 pour les Ewe et 3 pour les Ahlon.

Le développement de la scolarité profite plus aux hommes qu'aux femmes, en particulier pour les populations fortement scolarisées où l'écart est le plus important ; cet écart est encore accentué dans l'enseignement secondaire et supérieur.

Il faut noter la proportion considérablement élevée des illettrés chez les Kabyè de sexe masculin : 46 %. Ce taux reflète bien l'inégalité qui existe entre les originaires du plateau vivant au village, et les immigrés dans les fermes.

Au contraire la population ahlon présente les caractéristiques d'une population ayant bénéficié beaucoup plus que les autres des retombées de l'implantation de l'économie caféière, et dont l'intégration dans l'économie marchande s'est réalisée plus vite que pour les

autres populations.

On aurait pu s'attendre à ce que les efforts entrepris au niveau national pour étendre la scolarisation aux régions jusqu'ici les plus défavorisées nivellent les distinctions d'une population à l'autre. On s'aperçoit, au contraire, que les différences ethniques, remarquées au niveau global, subsistent au niveau des jeunes générations. Dans le groupe 0-14 ans les proportions de scolarisés sont de 56 % pour les Ahlon et les Eweet de 27 % seulement pour les Kabyè. De plus dans le groupe 15-29 ans les proportions d'illettrés sont respectivement de 14 % chez les Ahlon, 20 % chez les Ewe, 65 % chez les Kabyè.

Ainsi le poids financier imposé par la scolarité des enfants est-il mieux supporté par la classe des planteurs propriétaires que par celle des métayers.

D'autant plus que les premiers ont plus conscience que les seconds de la nécessité de scolariser l'ensemble de leurs enfants : la scolarisation de ceux-ci étant également facilitée par la localisation de leur résidence dans les villages où se trouvent les écoles primaires et les collèges.

II.6.- Activité et structure professionnelle (1)

Tableau N° II.25 : Profession selon l'âge, l'ethnie et le sexe
Sexe masculin.(en pourcentage)

AGE		ACTIVITE							Effectif total
		Sans ou Elève	Aide familial	Exploitant agricole	Commerçant	Artisan	Apprenti	Autres	
E W E	15-29	53	11	9	1	8	8	10	790
	30-44	2	2	65	2	12	1	16	900
	45-59	-	2	93	1	3	-	1	261
	Tous âges	63	4	21	1	4	2	5	3608
A H L O N	15-29	56	12	6	-	-	16	10	50
	30-44	4	-	78	-	-	-	18	27
	45-59	-	15	80	-	5	-	-	20
	Tous âges	66	5	21	-	-	4	4	264
K A B Y E	15-29	59	10	21	-	1	3	6	177
	30-44	-	5	90	-	2	-	3	127
	45-59	-	2	97	-	-	-	1	118
	Tous âges	64	5	27	-	1	1	2	1226
T O T A L	15-29	54	11	11	1	6	7	10	1058
	30-44	2	2	72	2	8	-	14	484
	45-59	1	2	90	1	3	-	3	432
	Tous âges	62	4	22	1	3	2	6	5385

(1) Les données concernent les individus résidant soit au recensement, soit à l'enquête, soit aux deux.

Tableau N° II.26 : Profession selon l'âge, l'ethnie et le sexe.
Sexe féminin.(en pourcentage)

		A C T I V I T E							
	AGE	Sans ou Elève	Aide familial	Exploitant agricole	Commerçant	Couturière	Apprentie	Autres	Effectif total
E W E	15-29	22	644	1	1	5	3	4	814
	30-44	2	87	8	-	3	-	-	455
	45-59	2	74	23	1	-	-	-	296
	Tous âges	52	37	5	1	2	1	2	3704
A H L O N	15-29	20	62	4	6	2	3	3	69
	30-44	7	60	12	14	7	-	-	43
	45-59	6	47	35	6	-	-	6	17
	Tous âges	49	32	9	5	2	1	2	188
K A B Y E	15-29	20	75	-	-	3	2	-	270
	30-44	-	100	-	-	-	-	-	213
	45-59	-	98	2	-	-	-	-	51
	Tous âges	54	44	-	-	1	1	-	1126
T O T A L	15-29	21	66	1	2	4	3	3	1216
	30-44	2	89	5	2	2	-	-	753
	45-59	3	75	20	1	-	-	2	378
	Tous âges	52	40	4	1	1	1	1	5506

Nous pouvons examiner la structure professionnelle selon l'ethnie et l'âge pour chaque sexe pris séparément.

A. Les hommes (tableau N° II.25)

On remarque principalement :

a) Le niveau élevé de la population inactive (élève ou sans emploi qui représente plus de 60 %). Cela tient tout d'abord au développement de la scolarisation et à la prolongation de la scolarité mais aussi à l'inactivité des jeunes, comme en témoigne le groupe 15-29 ans où une partie ne va plus à l'école et attend de trouver un emploi ou une place dans un lycée en ville. Ces jeunes ont souvent été classés comme sans emploi parce qu'ils n'aident qu'occasionnellement leurs parents aux travaux des champs. Le plus souvent ils tentent l'apprentissage d'un métier, puis d'un autre et partent à la recherche d'un emploi en ville ; lorsqu'ils n'y réussissent pas ils reviennent au village faire un peu de manoeuvrage pour gagner de l'argent et retourner tenter leur chance dans un centre urbain.

b) La relative faiblesse des actifs agricoles et les disparités ethniques. Si la population active représente moins de 40 % de l'ensemble, il faut également noter la faiblesse de la population ayant une activité strictement agricole (exploitant agricole et aide familial : 26 %). En ce domaine la différenciation ethnique est assez nette : Kabyè (32 %), Ahlon (26 %), Ewe (25 %), les taux d'inactivité étant par ailleurs comparables.

Les distinctions selon les populations sont particulièrement accusées dans les générations les plus jeunes (15-29 ans et 30-44 ans). Ainsi 95 % des Kabyè et seulement 67 % des Ewe et 78 % des Ahlon, de 30-44 ans ont une activité agricole. Ces résultats ne sont pas étonnants : l'immigration des Kabyè n'avait d'autre fonction que de fournir la main d'oeuvre nécessaire au développement et à l'entretien des plantations. Au contraire les jeunes autochtones, de plus en plus scolarisés, délaissent le travail agricole pour rechercher des emplois dans une activité moderne. Ainsi le statut dans l'économie de plantation (planteur/métayer) détermine-t-il la participation de l'individu à l'activité agricole, mais aussi celle des autres membres masculins de la famille.

B. Les femmes. (tableau N° II.26)

Trois données essentielles apparaissent :

a) l'activité plus précoce : Les femmes sont "actives" plus jeunes que les hommes du fait d'une moindre scolarisation et d'une scolarité moins longue.

De 15 à 29 ans on note 79 % d'actives et seulement 46 % d'actifs. A ce niveau il n'existe pas de différence ethnique.

b) Une activité essentiellement dépendante : Les femmes sont avant tout aide-familiale, durant la plus grande partie de leur vie ; c'est-à-dire qu'elles aident leur mari ou leur père dans ses travaux agricoles, tout en se livrant à leurs activités ménagères et d'éducation des enfants. Cette dépendance provient de leurs difficultés pour accéder à la propriété foncière (plantations ou parcelles vivrières) et de leurs possibilités moindres de sortir de l'activité agricole à l'aide d'un apprentissage, réservé le plus souvent aux garçons (de 15 à 29 ans : 7 % des hommes sont apprentis, et seulement 2 % des femmes).

c) la disparité ethnique : Les femmes kabyè ne sortent pas de cette condition d'aide-familiale. Par contre chez les Ewe et surtout chez les Ahlon l'économie de plantation en désorganisant la production vivrière a transformé les rapports sociaux de production entre les hommes et les femmes. Durant les dernières années les liens entre le mari et son (ses) épouse (s) sont devenus moins étroits et les ruptures matrimoniales se sont accrues ; il en résulte qu'un plus grand nombre de femmes vivent seules et acquièrent un statut de chef d'exploitation, à partir de 45 ans notamment (par exemple de 45 à 55 ans 23 % des Ewe et 35 % des Ahlon sont chefs d'exploitation).

En guise de synthèse nous pouvons dire que :

- La population inactive est très importante à Dayes en particulier chez les hommes (62 % contre 52 % chez les femmes).

- L'activité agricole reste dominante sur le plateau mais se réduit dans les jeunes générations particulièrement pour le sexe masculin

- Un nombre significatif d'individus se retrouve dans la catégorie "autres" qui recouvre essentiellement les fonctionnaires et salariés des services publics ou semi-publics. L'accès à ces emplois reste relativement fermé aux Kabyè.

- L'activité commerciale est marginale, exceptée chez les femmes Ahlon.

- L'artisanat masculin semble lié au développement des transports et des échanges commerciaux (chauffeurs, mécaniciens) et aux activités qui concernent le logement (maçon, menuisier).

- Au contraire l'artisanat féminin s'exerce exclusivement dans la couture.

II.7.- Conclusion : Stabilité et changements

Au terme de cette étude sur les différentes structures de la population, qu'elles soient d'ordre démographique ou social, il convient de dégager les grandes tendances qui sont apparues durant les dernières années.

La coexistence d'éléments stables avec les changements profonds qui affectent certaines structures paraît être l'élément fondamental de l'évolution de la population.

L'extrême jeunesse en 1976 de cette population, qui est particulièrement notable au niveau des effectifs de 5 à 19 ans, et qui résulte de la forte natalité de la période antérieure à 1970, se conjugue avec une baisse des naissances entre 1970 et 1976. Celle-ci semble provenir essentiellement de l'affaiblissement des proportions de femmes en âge d'être fécondes du fait justement de cette jeunesse de la population. L'évolution de la pyramide devrait rapidement annuler ce phénomène, un nombre important de femmes entrant dans leur période de fertilité.

Cependant, ces changements qui affectent le mouvement naturel, et l'existence d'un courant important d'émigration masculine, n'empêchent pas la grande stabilité des effectifs globaux de la population (1).

(1) 7908 en 1970, 8012 en 1976

D'autre part quatre données majeures, concernant les jeunes générations, nous paraissent liées : scolarisation croissante, recul de l'âge d'entrée dans la vie active, désengagement vis à vis des activités agricoles et retard de l'âge au premier mariage. Là encore les modifications profondes qui affectent le sexe masculin coexistent avec les évolutions plus lentes des structures féminines considérées.

Enfin le rajeunissement de la population et le déficit croissant des adultes masculins n'atteint pas la répartition ethnique, donnée fondamentale d'une société où les allochtones représentent 25 % de l'ensemble de la population et où la distinction autochtones-immigrés recouvre pour l'essentiel l'opposition propriétaires-métayers fondement des rapports sociaux de production.

L'analyse des différents mouvements naturels et migratoires, que nous allons entreprendre, permettra de préciser les modalités et le sens profond au plan démographique de l'évolution de ces structures.

III. LES MOUVEMENTS DE POPULATION : LE MOUVEMENT NATUREL ET
LES MOUVEMENTS MIGRATOIRES.

III.1.- Le mouvement naturel et la croissance de la population.

L'enregistrement des naissances et des décès s'effectue dans l'enquête renouvelée de façon distincte de celui des autres enquêtes. Il en découle un mode de calcul différent des taux qui expriment habituellement le mouvement naturel.

A. Taux de natalité

Au lieu des taux de natalité habituel selon la formule :

$$n = \frac{N}{\frac{P_0 + P_1}{2}}$$

(où P_0 et P_1 expriment la population au 1er janvier d'une année donnée et au 1er janvier de l'année suivante), on peut obtenir un taux global qui se calcule à partir du total des naissances rapporté à la population moyenne de la période 1970-1976.

$$\text{soit : } \frac{N}{\frac{P_{70} + P_{76}}{2}}$$

Mais N total des naissances pose problème. D'autre part l'enregistrement des naissances durant la période n'est pas fait, et sont seulement enregistrées rétrospectivement en 1976, les naissances survivantes. D'autre part les naissances qui sont enregistrées sont celles issues de la population de 1976, c'est-à-dire résidentes en 1970, et toujours résidentes en 1976, plus la population immigrée dans l'intervalle ; autrement dit s'il existe un déséquilibre migratoire (ce qui est le cas) ou un comportement de reproduction différent entre immigrants et émigrés, le terme N subit l'action de biais qu'il n'est pas facile d'isoler. Aussi retiendrons-nous comme indicateur le taux de natalité que nous allons calculer.

On peut toutefois calculer à partir des naissances survivantes le nombre de naissances totales de la période 1970-1976 ; les enfants nés durant cette période ont subi en moyenne le risque de décéder durant 3 ans ; ce risque s'exprime par ${}_0q_3$. D'après les premières enquêtes

réalisées sur le plateau de Dayes il est égal à 92,6 p.1000 (1). Le nombre total des naissances serait donc : $\frac{1534 \times 1000}{907,4} = 1690$, soit un taux global de natalité de : $\frac{1690}{7960} = 212,3$ p.1000 , qui correspond à un taux annuel de natalité de 35,4 p.1000.

Les migrations vont venir modifier ce résultat. Nous devons faire des corrections sur le dénominateur (population moyenne) pour mieux cerner la population de référence qui est effectivement à l'origine des naissances. Ainsi les résidents de 1970 qui émigreront entre 1970 et 1976 sont comptabilisés dans la population résidante bien que pour la moitié d'entre eux environ ils émigreront par groupes familiaux entiers, et que les naissances issues de ces groupes avant leur sortie ne peuvent être prises en compte. D'autre part les émigrants seuls et les immigrés ne doivent entrer que pour la moitié dans la population moyenne soumise au risque. Ces deux remarques nous amènent à corriger la population de 1970 en y retranchant le 3/4 des émigrés et la population de 1976 en y retranchant la moitié des immigrés.

On aboutit alors à la formule corrigée :

Taux de natalité :

$$\frac{N}{\frac{(P_{70} - \frac{3E}{4}) + (P_{76} - \frac{I}{2})}{2}} = \frac{1690}{7908 - 1863 + 8012 - 662} = 252,3 \text{ p.1000}$$

soit un taux annuel de natalité de 42,1 p.1000.

La grande différence avec le taux précédemment calculé, montre la grande influence des migrations sur le résultat obtenu. On peut dire, sachant la sous-estimation des immigrations, que ce dernier taux peut être considéré comme la limite maximum du taux natalité, et l'autre la limite minimum. La première étant vraisemblablement plus proche de la réalité.

(1) ${}_1q_0 = 66,6$ p.1000 ; ${}_1q_1 = 13,9$ p.1000 ; ${}_1q_2 = 14,3$ p.1000

On peut également calculer un quotient perspectif de natalité selon la formule suivante :

$$n = \frac{N}{P_{70}} = \frac{1690}{7908} = 213,7 \text{ p.1000}$$

Là encore il convient de nuancer par les migrations,

$$n = \frac{1690}{P_{70} + \frac{n}{2}} \quad \text{avec } m = \text{solde migratoire} = I - E = - 1161$$

$$n = \frac{1690}{P_{70} + \frac{m}{2}} = \frac{1690}{7908 - 1161} = 250,5 \text{ p.1000 soit un taux annuel de } 41,7 \text{ p.1000}$$

Mais le taux de natalité est trop dépendant de la structure par sexe et par âge. Il est meilleur de calculer le taux de fécondité.

B. Taux global de fécondité

De la même manière que le taux de natalité nous corrigeons le dénominateur pour tenir compte des migrations. Le taux global sans correction est égal à :

$$\frac{N}{\frac{70^F_{15-49} + 76^F_{15-49}}{2}}$$

soit un taux annuel de 170 p.1000.

La correction nous donne un taux global de 1,26 correspondant à un taux annuel de 207 p.1000, taux de fécondité relativement élevé.

Les caractéristiques de la méthode ne peuvent nous permettre d'aller au-delà de l'indicateur de la natalité. Cependant on remarquera la coexistence d'une faible natalité avec un fort niveau de fécondité, indiquant ainsi l'influence de la structure de la population par sexe et par âge. Celle-ci très déséquilibrée : taux de masculinité très bas aux âges adultes, extrême jeunesse de la population. Cette influence se manifeste dans un taux de natalité relativement bas en comparaison du niveau de fécondabilité des femmes. Ces résultats sont à rapprocher de l'évolution de la structure matrimoniale, en particulier de l'augmentation de ruptures temporaires ou définitives qui sont, dans les deux cas, peu favorable à un haut niveau de natalité.

C. La mortalité

Nous obtenons de la même façon une indication de la mortalité pendant une période de 6 ans.

Nous calculerons directement le quotient perspectif de mortalité ; Il est plus réel que le quotient de natalité, puisque dans ce cas la population observée subit directement le risque de mourir. Les quotients perspectifs de natalité et de mortalité nous permettent de déduire le mouvement naturel, ou le taux d'accroissement naturel, ensuite seulement peut être calculé le taux de mortalité.

Le quotient perspectif de mortalité est égal à :

$$d = \frac{D}{P_{70}}$$

soit avec la correction des émigrations : $d = \frac{D}{P_{70} - E/2}$

$$d = \frac{278}{7098 - 2485/2} = 47,4 \text{ p. } 1000$$

Ce quotient perspectif sur six ans est très faible sans aucun doute, plaçant le plateau dans une position particulière en Afrique. Il y a vraisemblablement une sous-estimation de la mortalité, mais les dernières enquêtes effectuées en 1979 sur le plateau avec une attention particulière à ce sujet, confirme globalement ce bas niveau de mortalité (VIMARD, 1980 b). Aussi retiendrons-nous que la mortalité sur le plateau de Dayes est extrêmement faible. Si la proposition d'un taux de mortalité n'est guère possible, on retiendra comme indicateur absolu le taux de mortalité infantile $1^0_0 = 66,6$ pour mille.

Ce taux nous permet d'entrer dans les tables types des Nations Unies pour obtenir une table de mortalité. Mais nous pouvons également construire une table à partir des données que nous possédons. La table a été établie à partir de la population résidente en 1971. L'intervalle d'observation a été ramené à 5 ans pour une meilleure approximation des décédés des groupes d'âges quinquennaux (1). A l'aide des probabilités de survie de la population résidente dans chaque

(1) On consultera le volume méthodologique (à paraître) pour le détail des hypothèses et des calculs qui permettent d'aboutir à la table de mortalité.

groupe d'âges quinquennaux, on peut établir les survivants aux âges exacts moyens des groupes considérés (tableau N° III.1). Un ajustement réalisé par une construction graphique à partir des survivants aux âges exacts moyens permet d'obtenir une table de mortalité (tableau N° III.2).

Tableau n° III.1 : Construction de la table de mortalité (2 sexes confondus)

! GROUPE D'AGES ! ! EN 1971 !	! POPULA- ! ! TION ! ! SOUMISE ! ! AU RISQUE !	! DECEDES ! ! 1971-75 !	! SURVIVANTS !	! PROBABILITE DE ! ! SURVIE !	! AGES ! ! EXACTS !	! SURVIVANTS !
				0,933	0	1000
				0,986	1	933
				0,985	2	920
1-4	1183	41	1142	0,965	3	906
5-9	1067	14	1053	0,987	7,5	874
10-14	716	10	706	0,986	12,5	862
15-19	381	10	371	0,974	17,5	851
20-24	429	5	424	0,988	22,5	828
25-29	323	15	308	0,954	27,5	818
30-34	404	6	398	0,985	32,5	780
35-39	307	6	301	0,980	37,5	769
40-44	336	15	321	0,955	42,5	753
45-49	179	9	170	0,950	47,5	719
50-54	172	12	160	0,930	52,5	683
55-59	99	9	90	0,909	57,5	635
60-64	96	9	87	0,906	62,5	577
65-69	57	8	49	0,860	67,5	523
70-74	91	11	80	0,879	72,5	450
75-90	88	34	54	0,613	77,5	395
					83	242

Tableau III.2 : Table de mortalité 1971-75

AGE (x)	SURVIVANTS S_x	DECEDES $d(x, x+5)$	QUOTIENT DE MORTALITE $q(x, x + 5)$ p.1000	PROBABILITE DE SURVIE ENTRE x et x + 5 p.1000
0	1000	110	110	890
5	890	25	28	972
10	865	10	12	988
15	855	15	18	982
20	840	15	18	982
25	825	15	18	982
30	810	20	25	975
35	790	25	32	968
40	765	30	39	961
45	735	35	48	952
50	700	40	57	943
55	660	50	78	922
60	610	55	90	910
65	555	65	117	883
70	490	70	143	857
75	420	90	214	786
80	330			

D. Croissance de la population

Avec les taux perspectifs de natalité et de mortalité on obtient un taux perspectif d'accroissement naturel égal à 203 %. Si nous l'assimilons à un taux d'accroissement naturel, il y correspond un taux annuel d'accroissement naturel égal à 3,1 %. Ce taux peut paraître élevé en regard de la population observée en 1976. Le taux d'accroissement global est extrêmement faible 1,3 % soit un taux annuel de 0,2 %. Nous avons directement une idée de l'ampleur du mouvement migratoire : le taux annuel de migration nette est égal à -2,9 %.

Nous allons voir dans le chapitre suivant comment le plateau de Dayes est le siège de nombreuses émigrations. Ces émigrations annulent la croissance naturelle de la population.

III.2.- Les mouvements migratoires

A plusieurs reprises nous avons dit que la mise en place d'une économie de plantation, son développement et son déperissement s'accompagnaient de mouvements de population dont la nature, l'ampleur et le sens différaient.

Schématiquement nous pouvons définir ces mouvements selon trois phases : pendant la première, il y a un retour et une fixation de la population originaire du lieu où l'économie de plantation s'installe ; durant la deuxième phase l'extension des surfaces cultivées appelle des populations extérieures qui viennent chaque saison agricole dans un premier temps, puis s'installent à demeure dans un deuxième temps ; enfin le développement de cette économie favorise une classe de planteurs propriétaires dont les comportements économiques et sociaux s'inscrivent dans l'économie de marché : ils consomment de nouveaux biens et envoient leurs enfants à l'école.

Les mouvements de population vont se diversifier : l'immigration ancienne d'allochtones se poursuit, puis diminue ; les enfants des planteurs émigrent vers la ville la plus proche pour continuer leurs études ou pour travailler dans un autre secteur d'activité que le secteur agricole.

L'espace économique des individus s'élargit et de nouveaux mouvements y prennent place : à l'intérieur de l'unité de peuplement,

par exemple, la mobilité des fermes vers le village s'intensifie. De même l'aire matrimoniale se trouve agrandie, d'autant que les principes régissant les alliances se perdent et que les jeunes gens se dégagent de l'autorité parentale.

La diversité de ces mouvements, la signification dont ils sont porteurs obligent à les prendre tous en compte, après toutefois les avoir hiérarchisés. Il ne s'agit pas de construire une typologie trop fine, mais de situer les mouvements migratoires dans leur cadre le plus significatif. Ces mouvements se différencient en "migration" et en "déplacement" selon qu'il y a changement de résidence ou non. La notion de résidence qu'il est encore impossible de dépasser dans les études de migration a posé moins de problèmes qu'on pouvait attendre.

Le changement de résidence est directement appréhendé par l'enquête renouvelée, celle-ci nous renseigne sur le devenir résidentiel de chaque individu. Il est donc possible d'établir à partir de la résidence en 1970 et en 1976 une matrice résidentielle de la population de Dayes.

Si l'on considère la matrice résidentielle (tableau N° III.3) on remarque d'emblée (en diagonale) que la proportion d'individus qui conservent en 1976 la même situation de résidence (présent ou absent) qu'en 1970 est très faible.

Il est remarquable que le phénomène migratoire touche près du tiers de la population dans un intervalle de six ans. Dans la matrice résidentielle, on remarque toutefois que cette proportion se différencie selon la situation de résidence en 1970 : les absents en 1970 ont une plus grande probabilité d'être émigrés en 1976 que les présents à la même date (1).

Enfin on remarquera que "l'absence", si elle ne connaît pas l'ampleur du phénomène émigration, est loin d'être négligeable (tableau N° III.4).

(1) Peut-être s'agit-il d'individus (les absents-émigrés) dont la date d'émigration a été considérée par erreur postérieure à 1970. On peut toutefois penser qu'un absent a une plus forte probabilité d'émigrer puisqu'il a déjà manifesté une intention de quitter, même temporairement, son unité de peuplement.

Tableau N° III.3 : Devenir résidentiel en 1976 des résidents de 1970.

S.R. 76	MASCULIN				FEMININ				TOTAL			
	prés.	abs.	omis	total	prés.	abs.	omis	total	prés.	abs.	omis	total
Présent	1903	32	223	2158	1864	49	231	2144	3767	81	454	4302
Absent	339	8	61	408	281	7	47	335	620	15	100	743
Visiteur	1	-	1	2	1	-	-	1	2	-	1	3
Décédé	163	2	-	165	111	2	1	114	274	4	1	279
Emigré	1084	42	24	1150	1258	53	24	1135	2342	95	48	2485
Inconnu et N.P.	53	3	-	56	40	-	-	40	93	3	-	96
Total	3543	87	309	3939	3555	101	303	3969	7098	198	612	7908

En pourcentage la population en 1970 se répartit comme suit en 1976 :

Tableau N° III.4 : Situation de résidence en 1976 des résidents de 1970 (en pourcentage).

S.R. 76 Sexe	Présent	Absent	Résident	Décédé	Emigré	Total
Masculin	55	10	65	4	31	100
Féminin	55	8	62	3	34	100
TOTAL	54	10	64	4	32	100

A. L'émigration

a) Le résultat remarquable de 32 % d'émigrés parmi les résidents de 1970, se différencie légèrement selon l'âge et le sexe. L'évolution globale de la proportion d'émigrés selon les groupes d'âges quinquennaux est la même pour les deux sexes : croissance jusqu'au groupe 15-19 ans, puis une baisse rapide qui se ralentit dans les derniers groupes d'âges (tableau N° III.5). On peut toutefois remarquer que ce mouvement est fortement accusé pour le sexe féminin, puisque 54 % des femmes du groupe d'âge 15-19 ans ont émigré dans l'intervalle du temps observé contre 36 % dans le groupe 20-24 ans, soit une différence de 18 points entre ces groupes d'âges voisins.

Tableau N° III.5 : Effectif et pourcentage d'émigrés d'après l'âge et le sexe, en 1976

Age 1970 Corrigé 1976	MASCULIN		FEMININ		TOTAL	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
0-4 ans	255	27	278	31	533	29
5-9 ans	225	31	236	36	451	32
10-14 ans	192	36	245	52	437	44
15-19 ans	104	48	173	54	277	51
20-24 ans	99	45	130	36	229	39
25-29 ans	73	42	85	34	158	37
30-34 ans	63	31	69	25	132	27
35-39 ans	47	25	43	23	90	24
40-44 ans	37	19	31	17	68	18
45-49 ans	23	19	12	13	45	21
+ de 50 ans *	32	8	33	12	65	9
TOTAL	1150	29	1335	33	2485	31

* Les effectifs étant faibles, les groupes d'âges au-dessus de 50 ans ont été regroupés.

Les unités de peuplement du plateau de Dayes subissent donc une forte émigration qui touche davantage les groupes d'âges jeunes et le sexe féminin, celui-ci étant atteint à un âge plus précoce que le sexe masculin. Nous verrons plus loin que cette différenciation au niveau de l'âge est liée aux motifs de l'émigration qui sont essentiellement familiaux et matrimoniaux pour les femmes, et scolaires et professionnels pour les hommes.

b) Au-delà du sexe, la différenciation prépondérante du phénomène migratoire est ethnique ; le déséquilibre sexiste de l'émigration est plus sensible au niveau des ethnies numériquement dominantes qu'au niveau global. Ainsi le rapport de masculinité des émigrés ahlon

est 0,69 contre 0,81 pour les Ewe, 0,83 pour les Kabyè et 0,86 pour l'ensemble des émigrés.

Mais nous allons voir à l'examen des lieux de destination et des motifs d'émigration que les Ewe et les Ahlon ont des comportements différents de ceux des Kabyè. La différenciation sociale liée à l'appartenance ethnique, et par conséquent au lieu d'origine, s'exprime tout aussi bien au travers des motifs d'émigration que des lieux de destination. La liaison lieu-motif est très étroite au point que l'analyse isolée est difficile et risque d'être tautologique à chaque niveau sans jamais être explicative ou pour le moins descriptive. Cependant nous examinerons en premier les motifs comme étant l'expression la plus directe de la dynamique économique et sociale qui détermine les mouvements migratoires.

Le tableau III.6 indique que, pour tous les groupes l'essentiel des mouvements migratoires repose sur des motifs familiaux et matrimoniaux : 62 % chez les Ahlon, 42 % chez les Ewe et 49 % chez les Kabyè. Les Ahlon se distinguent non seulement par la place de ces motifs sociaux dans leurs raisons de migration, mais aussi par le fait que les raisons matrimoniales y sont à égalité avec les autres raisons familiales, alors qu'elles ne représentent que le quart des motifs "sociaux" chez les Ewe et le tiers chez les Kabyè. Ceci est principalement dû aux dissolutions de mariage et aux remariages de plus en plus nombreux dans la société ahlon : la fragilité des liens matrimoniaux est la caractéristique essentielle de la transformation des rapports sociaux au sein de cette société dans les dernières années. Le mouvement migratoire qui en découle est le fait principalement des femmes, qui, dans ce système matrimonial virilocal, quittent le village de leur mari : le motif matrimonial représente 45 % des motifs chez les femmes ahlon, alors que chez les hommes il occupe une place presque égale à celle occupée chez les autres groupes.

Si l'on revient au tableau d'ensemble, pour les deux autres groupes ewe et kabyè, on remarque que deux autres motifs, tous deux de nature économique, occupent la première place : professionnel chez les Ewe (26 %) et agricole chez les Kabyè (31 %). La terminologie employée ne sert ici qu'à distinguer deux mouvements aux modalités diffé-

rentes, et surtout deux mouvements comme aboutissements de deux stratégies sociales différentes. La migration des Ewe, est une migration de jeunes gens quittant les emplois agricoles pour des emplois plus "modernes", ce sont aussi bien des mouvements individuels que des mouvements de groupes ; au contraire la migration agricole des Kabyè est le fait de famille changeant de lieu de cultures. Ceci est très clair dans le tableau N° III.7.

Tableau N° III.7 : Type d'émigration selon le motif. Sexe masculin (en pourcentage).

Type \ Motif	Professionnel	Agricole	Matrimonial	Familial	Etudes
Actif seul (1)	42	8	64	65	96
Actif accompagné	13,5	20	14	9	2
Passif	44,5	72	22	26	2
TOTAL	100	100	100	100	100
Nombre personne/famille	4,3	4,6	2,5	3,9	-

Ce l'est également dans le tableau III.6 où on remarque en effet qu'au niveau du motif agricole il y a très peu de différence entre les hommes et les femmes, ce qui n'est pas le cas pour le motif professionnel.

L'examen du tableau III.6 suivant chacun des deux sexes permet de nuancer les remarques précédentes : les migrations "sociales", soit pour des motifs matrimoniaux, soit pour des motifs familiaux, représentent plus de 60 % des raisons d'émigrer des femmes ; les autres motifs étant secondaires, excepté pour les femmes kabyè qui émigrent autant pour des motifs "agricoles" (28 %) que matrimoniaux (28 %) ou familiaux (30 %).

(1) "Actif" signifie ici l'individu responsable du mouvement migratoire.

Pour les hommes le motif est directement économique (45 %) : chez les Ewe et 47 % chez les Kabyè) qu'il appartienne plus à la catégorie "professionnel" chez les Ewe (36 %) ou à la catégorie "agricole" chez les Kabyè (34 %).

Notons enfin au passage la fréquence du motif "études" chez les Ahlon que l'on peut attribuer à deux raisons, un fort taux de scolarisation dans le primaire depuis de nombreuses années et l'absence d'établissements secondaires jusqu'en 1976 dans la vallée de Bogohlon.

La différenciation sexiste et ethnique signalée pour les motifs se retrouve évidemment à l'examen des lieux de destination. Cependant dans le tableau III.8, on peut remarquer dans une première comparaison Ewe-Kabyè que la variable sexe modifie peu la structure des lieux d'émigration de chacun des groupes ethniques : les femmes ewe émigrent sensiblement aux mêmes endroits que les hommes ewe, de même que les femmes kabyè et les hommes kabyè. Une fois encore il en est différemment pour les Ahlon, pour qui le lieu privilégié d'émigration des hommes est le plateau de Dayes lui-même (26 %) alors que celui des femmes est Lomé (27 %). On peut penser en ce qui concerne les Ewe et les Kabyè ou bien à des migrations de type familial, ou bien à des lieux bien circonscrits où se meuvent individuellement les deux sexes. Par contre en ce qui concerne les Ahlon il est plus difficile d'envisager l'une ou l'autre de ces deux possibilités, force est de constater l'élargissement et la destructuration de l'"espace vécu" (1) des Ahlon.

On note donc que les Ewe quittent leur unité de peuplement pour une autre unité de peuplement du plateau de Dayes, 29 % des hommes et 36 % des femmes, ce chiffre est plus important si on adjoint le Ghana proche, partie artificiellement séparée du plateau de Dayes, 35 % des hommes et 42 % des femmes. Ce résultat n'est pas surprenant quand on le relie à l'histoire du peuplement du plateau de Dayes : à partir des quatre villages d'origine (aujourd'hui chef-lieux de can-

(1) Selon l'expression de D. COURGEAU.

ton), en raison de l'extension des terres cultivées vers les territoires de chasse, de nombreux groupements familiaux d'un même village souche ont essaimé dans toutes les directions du plateau. Il en résulte une imbrication spatiale des quatre grandes entités de peuplement qui ne recouvrent pas les lieux d'échanges sociaux où s'effectuent véritablement les mouvements migratoires. Ce sont les relations familiales qui déterminent les lieux de destination des émigrés ewe à l'intérieur du plateau. Il n'est donc pas surprenant non plus de constater que Kloto est la première région extérieure au plateau, choisie comme lieu de destination. Dans le même ordre de distribution de la population il est normal de constater que les Kabyè émigrent de Dayes vers leur région d'origine, la région de la Kara (36 % des hommes et 42 % des femmes).

En ce qui concerne les Ahlon on peut voir au travers de la distribution des lieux de destination selon le sexe un comportement migratoire n'obéissant pas totalement à la liaison région de destination - région d'origine ethnique. En fait il s'agit surtout des femmes ahlon qui ont une attitude différente et qui émigrent en plus grand nombre que les hommes.

Mais ce qui différencie les Kabyè, des Ewe et des Ahlon c'est le fait que Lomé n'est jamais, ou presque, le lieu de destination qu'ils choisissent. Lorsqu'ils ne retournent pas dans leur région d'origine, les Kabyè se dirigent, presque exclusivement, vers les régions de plantations agricoles (Dayes, Kloto, Atakpamé, région des Plateaux, Ghana proche) soit 55 % des hommes et 41 % des femmes. Il s'agit principalement là de migrations agricoles : des hommes célibataires ou mariés accompagnés de leur famille, changeant de lieu de culture.

Les deux autres groupes ethniques originaires de Dayes, connaissent aussi ce type de migration. En ce qui concerne la région de Kloto, il est difficile de distinguer Kpalimé (chef lieu régional) du reste de la région, en particulier pour les Ewe.

Notons les liaisons privilégiées que les Ahlon entretiennent avec le Litimé (région des Plateaux) puisque 20 % des hommes et 18 % des femmes s'y rendent.

Tableau N° III.8 : Lieux de destination des émigrés selon le groupe ethnique et le sexe (en pourcentage).

LIEUX	HOMMES			FEMMES		
	EWE	KABYE	AHLON	EWE	KABYE	AHLON
Dayes	29	15	26	36	17	19
Kloto (Cir.de)	17	8	8	16	7	12
Atakpamé (Cir.de)	5	10	4	3	7	3
Région des Plateaux	7	7	20	8	6	18
Région de la Kara	2	36	2	1	42	1
Lomé	11	3	16	14	2	27
Région maritime	5	0	0	3	0	0
Autres régions du Togo	7	3	8	5	3	6
Ghana proche	6	5	6	6	4	1
Ghana (autre)	5	6	10	3	5	10
Non précisé	5	5	0	3	7	0
Répartition des ethnies	59,3	20,9	4,0	63,0	22,0	5,0

Mais c'est au niveau de Lomé comme lieu de destination que la différenciation s'opère le plus distinctement, ce lieu cristallisant des différences de comportements migratoires entre les groupes ethniques mais aussi entre les sexes. Il convient de noter pour les Ewe et surtout pour les Ahlon la plus grande proportion (et le plus grand nombre) de femmes que d'hommes se rendant à Lomé. Il faut voir dans ce résultat un élargissement de l'aire matrimoniale de ces populations, indiquant plus profondément une transformation des relations familiales, et plus encore, une transformation des rapports sociaux de production entre les hommes et les femmes à Dayes : changement qui apparaît plus avancé dans la population ahlon que dans la population ewe.

Nous allons à l'aide du tableau suivant (N° III.9) préciser comment les lieux sont le reflet de comportements migratoires dont la réalité immédiate a été saisie à travers les motifs d'émigration.

Tout d'abord à Dayes : les individus se meuvent à l'intérieur de la région pour des raisons qui sont essentiellement liées aux relations matrimoniales et familiales qu'ils y entretiennent. Ainsi en est-il de près de la moitié (47 %) des émigrations masculines et de près des trois quarts (71 %) des émigrations féminines. Cependant il ne faut pas sous-estimer les migrations agricoles qui touchent 18 % des hommes et 14 % des femmes émigrés, et qui sont directement l'expression d'une situation économique. Le changement de lieux de culture, quelle que soit la position foncière de l'individu, est le reflet de difficultés dans l'exploitation de la terre : les individus émigrent pour créer de nouvelles plantations parce que les anciennes ne produisent plus, pour s'installer auprès de plantations jusqu'ici peu exploitées et considérées comme secondaires, ou bien qui risquent d'être perdues complètement si la présence du détenteur fait défaut. Cette dernière possibilité peut-être évoquée facilement en ce qui concerne les plantations du Ghana proche, où les émigrations agricoles constituent 36 % des émigrations masculines et 25 % des émigrations féminines vers cette région. Pour les habitants du plateau il n'est plus aussi facile que par le passé d'effectuer la navette entre les deux pays : les contrôles douaniers sont devenus plus stricts et plus violemment sanctionnés (de mort) quant à la circulation de la production agricole. Le paysan est donc amené à établir une résidence définitive ; il se

Tableau N° III.9 : Motif d'émigration selon le lieu de destination
(en pourcentage).

MOTIFS	HOMMES						FEMMES					
	Prof.	Agri.	Matri.	Fam.	Etudes	Autres N.P.	Prof.	Agri.	Matri.	Fam.	Etudes	Autres N.P.
LIEUX												
Dayes	15	18	4	43	13	7	7	14	38	33	2	5
Région des Plateaux	22	30	4	26	6	12	11	22	29	22	5	10
Région de la Kara	12	4	6	65	6	7	3	3	38	49	1	6
Lomé	58	0	3	25	11	4	30	0	22	44	4	0
Ghana proche	12	36	4	19	10	19	9	25	25	25	6	9

détermine pour l'un ou l'autre pays en fonction des possessions et des liens familiaux (parents, femmes, enfants) qu'il a dans chacun d'eux.

En direction des plateaux les migrations agricoles sont également importantes. A ce niveau on peut se poser la question de savoir pourquoi les métayers et les manoeuvres, qui sont en général kabyè, quittent les plantations de Dayes pour les plantations de la région des Plateaux.

En direction de Lomé enfin, les motifs sont essentiellement professionnels pour les hommes (58 %), matrimoniaux et familiaux pour les femmes (66 %). Ceci indique en particulier les relations étroites qui se sont créées entre le plateau et la capitale.

c) En conclusion, les émigrations par leur ampleur, leur diversité, leur différenciation selon les sexes et les groupes ethniques sont directement l'expression de mutations qui s'opèrent sur le plateau de Dayes, Si les émigrations professionnelles et les changements de lieu de cultures doivent, en tout premier, retenir l'attention comme signe de transformations de l'organisation et des conditions de la production, il convient de noter les mouvements migratoires féminins, en particulier des Ahlon, comme l'indicateur le plus sensible de ces transformations. Certes ces mouvements sont encore de faible ampleur en valeur absolue, mais leur intensité, et leur développement ces dernières années, indiquent, plus qu'un simple élargissement de l'aire matrimoniale, la détérioration des relations entre les époux. En tout premier lieu intervient le relâchement des alliances matrimoniales, et à travers elles, les rapports sociaux de production au sein des communautés villageoises ; puis se développe une instabilité croissante des mariages, et par là de l'unité domestique, due aux transformations des rapports de production entre l'homme et la femme au sein de cette unité domestique. Aussi la mobilité féminine nous apparaît-elle, dans ce cas, comme l'indicateur synthétique des mutations structurelles plus profondes intervenant dans la société de Dayes.

B. L'immigration

Les immigrations font ici l'objet d'un développement très court. Cela pour deux raisons : l'effectif des immigrants n'atteint pas la moitié de celui des émigrants (1) ; 35 % des immigrants et 41 % des immigrantes dans les unités de peuplement enquêtées proviennent d'autres unités de Dayes, ces immigrations sont les inverses directs des émigrations des unités de peuplement enquêtées vers l'intérieur du plateau ; leurs déterminants et leurs structures sont identiques. Aussi nous contenterons-nous d'exposer rapidement les lieux de provenance en fonction des motifs des immigrants (voir tableau N° III.10).

a) Les immigrations dans les unités de peuplement enquêtées en provenance du plateau de Dayes lui-même sont le fait d'événements familiaux et matrimoniaux principalement : on observe que pour les femmes ces événements constituent 64 % des raisons invoquées, et pour les hommes 46 %. Pour ces derniers, les autres raisons se partagent entre professionnelles, agricoles et études ; la mobilité scolaire est très importante à Dayes du fait de l'accès du plus grand nombre d'enfants à la scolarité dans le primaire et le secondaire, et du fait que tous les villages ne possèdent pas un établissement primaire et moins encore un établissement secondaire. Les enfants sont donc habituellement confiés à des parents résidant dans un village possédant l'établissement recherché.

Enfin notons pour les deux sexes l'importante et l'égale mobilité agricole.

b) La région du Ghana proche fournit ensuite le plus d'immigrants. Si les raisons familiales viennent en tout premier rang, il serait fallacieux de trop les dissocier des raisons agricoles qui sont aussi très importantes, car en effet bien souvent la raison familiale invoquée, n'est que le premier degré d'une raison plus profonde qui est

(1) Dans la partie méthodologique (à paraître) on indiquera ce que l'on doit penser de ce résultat. Il est certain que la méthode de l'enquête renouvelée conduit à sous-estimer les immigrants, pour au moins 30 %.

Tableau N° III.10 : Motifs d'immigration selon le lieu de provenance (en pourcentage)

LIEUX	HOMMES							FEMMES						
	Prof.	Agric.	Matri.	Famil.	Etudes	Autres	Ensemble	Prof.	Agri.	Matri.	Famil.	Etudes	Autres	Ensemble
Dayes	19	15	8	38	17	2	100 (35%)	8	12	33	31	5	1	100 (41%)
Kloto	47	9	5	22	12	5	100 (13%)	39	4	17	29	7	4	100 (10%)
Rég. Plateaux	10	10	0	61	15	5	100 (8%)	8	19	4	61	0	8	100 (15%)
Rég. de la Kara	5	63	5	24	2	2	100 (9%)	1	37	38	19	2	1	100 (13%)
Ghana proche	7	24	11	38	10	10	100 (13%)	8	13	30	39	6	4	100 (10%)
Ghana autre	18	10	6	48	8	8	100 (7%)	10	12	19	41	3	2	100 (8%)
Lomé	53	0	0	37	10	0	100 (5%)	15	0	18	52	11	4	100 (4%)
Ensemble	23	19	6	36	12	4	100 Effec- tif 640	13	15	29	35	5	2	100 Effec- tif 683

la réinstallation des planteurs ewe ou ahlon du Ghana, sur le plateau de Dayes. Les difficultés rencontrées quant à l'exploitation des plantations possédées au Ghana, sont créatrices de mouvements migratoires définitifs tant d'immigration que d'émigration, les déplacements temporaires n'étant plus aussi faciles que par le passé.

c) La région de Kloto fournit un bon contingent d'immigrants pour raison professionnelle, il conviendrait de voir plus en détail si ces raisons ne sont pas négatives, à savoir la perte d'un travail par exemple. La même question peut être posée quant à la ville de Lomé.

d) Enfin les immigrations en provenance de la région de la Kara sont claires ; elles sont composées, tant en ce qui concerne les hommes que les femmes, d'immigrations agricoles. Par ailleurs l'installation à demeure des Kabyè sur le plateau de Dayes, ayant crû dans la dernière décennie, l'aire matrimoniale kabyè s'en est trouvée bipolarisée : si les immigrations matrimoniales n'atteignent pas les émigrations matrimoniales, elles sont loin d'être négligeables.

Globalement le solde migratoire en ce qui concerne la région de la Kara est négatif ; même si l'on tient compte des réserves méthodologiques quant à la saisie des immigrations, on peut sans crainte avancer que Dayes n'est plus le lieu de destination privilégiée des populations du Nord ; au contraire les plus anciens quittent le plateau. Le basculement de la situation migratoire de la région de Dayes quant à ces populations du Nord, est la principale conclusion qu'apporte l'enquête renouvelée.

CONCLUSION

L'enquête renouvelée à Dayes a été menée à un moment particulièrement important : les structures économiques et démographiques qui avaient été modifiées après 1945 par le développement d'une économie de plantation se trouvent, en 1970, au début de nouveaux bouleversements, déjà sensibles dans les structures démographiques de 1976.

- La structure par âge après s'être progressivement élargie dans la dernière décennie avec la baisse de la mortalité infantile, connaît aujourd'hui un étranglement à la base par la réduction du nombre des naissances.

- Le changement au niveau des structures matrimoniales, et plus précisément des systèmes d'échanges matrimoniaux, en est directement responsable. Le profond bouleversement affectant la nuptialité, en ce qui concerne la constitution des couples et leur stabilité, modifie directement la reproduction biologique et amplifie les contradictions de la reproduction sociale.

Incidentement nous avons noté au cours du texte, que ces mutations convergent vers une modification de la place de la femme dans la reproduction sociale. La femme gagne de plus en plus de pouvoir sur le terrain de la reproduction biologique, celle-ci lui étant progressivement abandonnée par les instances sociales qui en avaient autrefois le contrôle. Cette autonomie de la femme au niveau de la reproduction, mérite une analyse en profondeur, car ce fait n'est pas seulement indicateur de changements, mais bien aussi créateur de mutation au niveau de la fécondité, et du mouvement migratoire.

- Les migrations dont l'ampleur est suffisamment considérable pour annuler l'accroissement naturel voient aussi leurs structures modifiées. Le plateau de Dayes n'est plus une zone d'accueil des travailleurs du Nord-Togo. Ceux-ci se sont progressivement installés et, selon l'ancienneté et les conditions économiques de cette installation, ils se maintiennent, émigrent vers d'autres zones d'immigration ou bien encore retournent dans leur région d'origine. Le plateau de Dayes est donc pour la période une zone d'émigration ; la complexité de ces mouvements migratoires est due aux différentes phases de développement et de dépérissement de l'économie de plantation, dont les contradictions

de la reproduction interfèrent avec la dynamique démographique. Si avec E-Y GU-KONOU (1976), analysant la pression démographique et l'évolution des systèmes de cultures dans la région de Kloto (dont fait partie Dayes), nous pensons "que le facteur démographique est moins fondamental qu'il n'y paraît et qu'en réalité c'est le processus d'intégration du milieu socio-économique dans un système de marché qui est le premier moteur de changement. Mais certains des changements en cours, parce qu'ils portent en eux le pouvoir de faire évoluer le niveau actuel de la densité de la population vers un niveau critique, peuvent à partir d'un moment qu'il n'est pas facile de préciser, transformer la pression démographique en un facteur fondamental de transformation des systèmes de cultures" ; nous irons plus loin, en disant que la dynamique démographique qui ne s'exprime pas seulement, tant s'en faut, en terme de pression démographique, amplifie les contradictions au sein des rapports sociaux de production, et met du même coup toute la reproduction sociale en jeu. Le plateau de Dayes était à ce moment de crise en 1970-76.

BIBLIOGRAPHIE

Références citées dans le texte

ADOGNON (K.), 1979 : L'évolution de la fécondité dans les années 60 (1961 - 1971) au Togo. Communication au Colloque de Démographie d'Abidjan : (22 - 27 janvier 1979.) multi. 22 p.

AJAVON (A.) et LOCOH (T.), 1979 : Enquête Fécondité Sud-Est Togo - Fascicule I : Méthodologie. Lomé. 1979. multi. 55 p. + Annexes.

GU-KONOU (E.Y.), 1979. - Plantations paysannes et stratégie de l'espace dans le Sud-Ouest du Togo. - In Deux notes sur l'économie de plantation dans le Sud-Ouest du Togo. ORSTOM - Université du Bénin-Lomé. Mars 1979, p. 14-35.

LEBRIS (E.), 1978 : Migration and the decline of a densely populated Rural Area : The case of Vo Koutimo in the South-East Togo. African Perspectives, Leiden, 1978/1, p. 109-125.

QUESNEL (A.) et VAUGELADE (J.), 1975. - Approche des migrations temporaires et définitives par une enquête renouvelée en Haute-Volta : région Mossi - in Actes du IV Colloque de Démographie Africaine - Ouagadougou, 20-24 janvier 1975, INSD. p. 94-101.

QUESNEL (A.), 1978 - L'analyse démographique de la mobilité : un outil d'analyse des changements sociaux. Approche méthodologique à partir de deux exemples africains : le pays Mossi en Haute-Volta, le plateau de Dayes au Togo - Mémoire D.E.A. Institut de Démographie de Paris-Paris I. Septembre 1978, 64 p.

VIMARD (P.), 1978 - Evaluation d'une observation suivie par une enquête renouvelée. - Mémoire D.E.A. - Institut de Démographie de Paris-Paris I. Juin 1978. 99 p.

VIMARD (P.), 1980 a - Nuptialité et fécondité sur le plateau de Dayes. Principaux résultats. - ORSTOM - Lomé. 1980. multi. 35 p.

VIMARD (P.), 1980 b - Enquêtes démographiques sur la région des Plateaux. Premiers résultats. - ORSTOM - Lomé. 1980. multi. 59 p.

LISTE DES FIGURES

	<u>Pages</u>
Figure n° 1 - : Carte : La situation du plateau de Dayes	6
Figure n° 2 - Pyramide par sexe et âge 1970	17
Figure n° 3 - Pyramide par sexe et âge 1970 et 1976	18
Figure n° 4 - Rapports de masculinité	19
Figure n° 5 - Pyramides Ewe et Kabye en 1970 et 1976	

* *

*

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n° II.1 : Pyramide 1970 par groupes d'âges (corrégés (1976) des résidents	15
Tableau n° II.2 : Pyramide 1976 par groupes d'âges des résidents	16
Tableau n° II.3 : Structure de la population par sexe et grands groupes d'âges en 1970 et 1976 (p.1000 personnes de chaque sexe)	21
Tableau n° II.4 : Structure par grands groupes d'âges et par sexe en 1970 et 1976 (p.1000 personnes)	22
Tableau n° II.5 : Répartition ethnique en 1970 et 1976 en effectif	23
Tableau n° II.6 : Répartition ethnique en 1970 et 1976 en pourcentage	23

	<u>Pages</u>
Tableau n° II.7 : Pyramides 1970 et 1976 des ethnies ewe et kabye pour les résidents. pour 10 000 individus de chaque sexe.	25
Tableau n° II.8 : Structure par grands groupes d'âges des résidents en 1970 et 1976 (p.1000 personnes). Population ewe et kabye	27
Tableau n° II.9 : Effectif et pourcentage de population résidant au village par groupe ethnique et par sexe.	29
Tableau n° II.10 : Pourcentage de population des Unités de Peuplement de l'échantillon résidant au village.	31
Tableau n° II.11 : Pourcentage de célibataire selon l'âge et le sexe en 1970 et 1976	33
Tableau n° II.12 : Mariés, divorcés et veufs en 1970 et 1976 (en pourcentage)	36
Tableau n° II.13 : Proportion d'individus de 15 ans et plus vivant en état de non-mariage (célibataires + divorcés + veufs)	37
Tableau n° II.14 : Nombre d'épouses selon l'âge en 1970 et 1976 (en pourcentage)	38
Tableau n° II.15 : Indices synthétiques caractéristiques de la structure matrimoniale selon la population.	41
Tableau n° II.16 : Devenir matrimonial en 1976 des résidents de 1970. Sexe masculin.	43
Tableau n° II.17 : Devenir matrimonial en 1976 des résidents de 1970. Sexe féminin.	44

	<u>Pages</u>
Tableau n° II.18 : Religion selon l'âge et le sexe (en pourcentage).	46
Tableau n° II.19 : Religion selon l'âge et le sexe chez les Ewe (en pourcentage)	47
Tableau n° II.20 : Religion selon l'âge et le sexe chez les Ahlon (en pourcentage)	48
Tableau n° II.21 : Religion selon l'âge et le sexe chez les Kabye (en pourcentage)	49
Tableau n° II.22 : Religion dominante et Région d'origine	50
Tableau n° II.23 : Niveau scolaire selon le sexe et l'âge (en pourcentage)	52
Tableau n° II.24 : Niveau scolaire selon le sexe et l'ethnie (en pourcentage)	53
Tableau n° II.25 : Profession selon l'âge, l'ethnie et le sexe. Sexe masculin	55
Tableau n° II.26 : Profession selon l'âge, l'ethnie et le sexe. Sexe féminin.	56

Tableau n° III.1 : Construction de la table de mortalité	66
Tableau n° III.2 : Table de mortalité 1971-1975	67
Tableau n° III.3 : Devenir résidentiel en 1976 des résidents de 1970	70
Tableau n° III.4 : Situation de résidence en 1976 des rési- dents de 1970 (en pourcentage)	71
Tableau n° III.5 : Effectif et pourcentage d'émigrés d'après l'âge et le sexe, en 1976	72

	<u>Pages</u>
Tableau n° III.6 : Motif d'émigration selon l'ethnie et le sexe (en pourcentage)	74
Tableau n° III.7 : Type d'émigration selon le motif. Sexe masculin (en pourcentage)	75
Tableau n° III.8 : Lieux de destination des émigrés selon le groupe ethnique et le sexe (en pourcentage)	78
Tableau n° III.9 : Motif d'émigration selon le lieu de destination (en pourcentage)	80
Tableau n° III.10 : Motif d'immigration selon le lieu de provenance (en pourcentage)	83

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
PRESENTATION DE L'ETUDE	3
I. LE PLATEAU DE DAYES : CARACTERES GEOGRAPHIQUES ET DONNEES DU PEUPEMENT.	5
I.1.- Caractères géographiques	5
I.2.- Données économiques du peuplement	5
I.3.- Objectifs de l'étude	10
II. LES STRUCTURES DE LA POPULATION ET LEUR EVOLUTION	14
II.1.- La structure par âge et par sexe en 1970 et 1976	14
A. Structures par groupes d'âges quinquennaux	14
B. Structures par grands groupes d'âges	21
II.2.- La structure ethnique	22
A. Répartition des ethnies	22
B. Structure par âge et par sexe des Ewe et des Kabyè	24
C. Localisation de l'habitat des différentes populations	28
II.3.- La structure matrimoniale	32
A. Structure générale	32
B. Structure matrimoniale selon l'ethnie	39
C. Devenir matrimonial des résidents 1970	42
II.4.- La structure religieuse	46
A. Structure religieuse de l'ensemble de la population	46
B. Structure religieuse selon la population	47
II.5.- Instruction et structure scolaire	52
II.6.- Activité et structure professionnelle	55
A. Les hommes	57
B. Les femmes	58
II.7.- Conclusion : Stabilité et changements.	59

	<u>Pages</u>
III. LES MOUVEMENTS DE POPULATION ; LE MOUVEMENT NATUREL ET LES MOUVEMENTS MIGRATOIRES	61
III.1.- Le mouvement naturel et la croissance de la population	61
A. Taux de natalité	61
B. Taux global de fécondité	63
C. La mortalité	64
D. Croissance de la population	68
III.2.- Les mouvements migratoires	68
A. L'émigration	71
B. L'immigration	82
CONCLUSION.	85
BIBLIOGRAPHIE	87
LISTE DES FIGURES	88
LISTE DES TABLEAUX	88